

ÉPICERIE
TRAITEUR
LA CENA
Saveurs de l'Italie

OUVERT
DU MERCREDI AU SAMEDI
DE 9H À 18H

**585, boul. des Laurentides
Piedmont**

450.227.8800

Il fait froid...
nourriture, nichoirs et
accessoires pour vos oiseaux
...pensez à eux !

JARDISSIMO
PÉPINIÈRE LORRAIN

450-224-2000
2820, boul. Curé-Labelle, Prévost

ROYAL LEPAGE
HUMANIA
Agence immobilière

514
347.3786

**France
Rémillard**

franceremillard@gmail.com

Courtier Immobilier - Résidentiel et commercial

450-224-0583
2894, boul. Curé-Labelle, Prévost

POUR DES SERVICES
tout en douceur

**Clinique
Dentaire**
Dre Isabelle Poirier

**ÉQUIPE
ST-AMOUR**

Vos courtiers dans les Laurentides

Courtiers immobiliers
ACHAT / VENTE / LOCATION
GESTION IMMOBILIÈRE - COMMERCIAL

450 335.2611

ROYAL LEPAGE HUMANIA
Agence immobilière

APRIL Super Flo
MEGA PNEU

**Prév-automobiles
mécanique 224-2771**

3026, boul. du Curé-Labelle, Prévost, QC J0R 1T0
prevautomecanique@videotron.ca

NAPA AUTOPRO **nokian** TYRES

Freins et suspension de toutes marques
Entretien recommandé selon le fabricant
Direction et alignement

Vente et installation de pneus
Injection électronique
Diagnostic et analyse de témoins d'anomalies

Ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h

JOURNAL des Citoyens

Aussi sur le WEB

journaldescitoyens.ca

PRÉVOST – PIEDMONT – SAINTE-ANNE-DES-LACS

PROCHAINE PARUTION : JEUDI 19 MARS 2026
DISTRIBUTION : 11 100 EXEMPLAIRES

JEUDI 19 FÉVRIER 2026
VOLUME 26, NUMÉRO 4



Grâce à l'installation de la Centrale Circonflexe, il était simple de se procurer gratuitement l'équipement nécessaire à Piedmont. Au parc Gilbert-Aubin, ce samedi 14 février offrait des conditions idéales pour aller glisser en famille et profiter pleinement des joies de l'hiver ! Loisirs Laurentides est un fier partenaire de Piedmont dans la mise en place de cette Centrale Circonflexe.

- page 3

SANTÉ

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE RIVIÈRE-DU-NORD

TRARA

COLLECTIF 0-25 ANS

Un cri d'alarme

Alors que le Québec entreprend une vaste restructuration de son réseau de la santé, des organisations de la MRC de la Rivière-du-Nord lancent un avertissement : la centralisation des décisions risque d'affaiblir la prévention locale au moment même où les besoins explosent.

- page 5

SOCIÉTÉ

Le dialogue, un acte de respect

Un consentement est valable s'il est libre, éclairé et donné sans pression, même implicite. La bioéthique nous rappelle que plus une personne est vulnérable, plus l'obligation morale de celui qui soigne est grande. Il a dit oui. Mais ce oui n'était peut-être pas un choix.

- page 7

ENVIRONNEMENT

Parc de la Coulée

Une première acquisition d'un lot de 11 hectares sur le territoire du parc de la Coulée est maintenant chose faite. Le terrain portera une servitude de conservation perpétuelle, ce qui signifie que l'usage sera réservé à la conservation naturelle tout en permettant aux randonneurs d'avoir accès à la forêt en toutes saisons.

- page 27

BIEN MANGER EN UN CLIN D'OEIL

Déjeuner
Dîner
Retour à la maison

Voisin

VOISIN Famille Piché
2900 boul. du Curé-Labelle
Prévost

Photo : Michel Fortier

107 jeunes au rendez-vous pour le Triathlon des Jeunes

Une Histoire qui fait bouger

Michel Fortier redaction@journaldescitoyens.ca

La troisième édition du projet *Une Histoire qui fait bouger* a permis à 107 jeunes âgés de 5 à 12 ans de la région des Laurentides, de bouger et de découvrir les plaisirs des sports d'hiver, au cours de trois fins de semaine tenues en janvier et février à l'école Au-Coeur-de-la-Nature à Saint-Adolphe-d'Howard malgré des températures avoisinant le -20°C.

Destiné aux élèves du primaire provenant des 35 municipalités des territoires des MRC de la Rivière-du-Nord, des Pays-d'en-Haut et des Laurentides, le projet visait à promouvoir l'activité physique hivernale dans un esprit d'inclusion, d'apprentissage et de plaisir.

Trois disciplines hivernales à l'honneur

Les 24 et 31 janvier, les jeunes participants ont pu suivre gratuitement des cours d'initiation au patin, à la raquette et au ski de fond. Nouveauté cette année : l'introduction de la trotinette à neige, une activité de plein air en pleine popularité au Québec. Tout le matériel nécessaire était offert gratuitement aux jeunes qui n'en possédaient pas, et de l'équipement spécialisé permettait également la participation d'enfants en situation de handicap. Des instructeurs ont offert des périodes de formation les deux premières fins de semaine.

Un triathlon ludique et inclusif

Le point culminant du projet s'est tenu le 8 février avec la présentation

du Triathlon des Jeunes, un événement hivernal non compétitif où les distances étaient adaptées aux capacités de chacun. L'objectif : mettre l'accent sur la participation, l'inclusion et le plaisir de bouger en hiver.

La Société d'Histoire de Saint-Adolphe-d'Howard a contribué à enrichir l'événement en installant des chapiteaux d'animation, des kiosques historiques et des présentoirs illustrant l'évolution des raquettes, des patins et des skis de fond à travers les années. Les jeunes pouvaient ainsi découvrir l'histoire de ces disciplines emblématiques des Laurentides tout en se reposant entre les épreuves.

Les jeunes sont repartis avec une médaille de participation, souvenir tangible d'une journée marquée par l'effort, la découverte et le plaisir.

Pour Tom Silletta, instigateur du projet, l'impact est clair

Au total, 107 jeunes issus de 30 écoles réparties dans 14 municipalités, dont des jeunes de Prévost, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs,

ont pris part à cette troisième édition. Le succès de l'événement repose sur l'engagement du comité organisateur, le soutien de 42 bénévoles et la collaboration de sept organismes communautaires. L'appui financier des instances municipales, régionales, provinciales et fédérales, ainsi que de 19 commerçants locaux, a également été déterminant.

Il rappelle également l'importance de l'activité physique chez les jeunes : « Bouger physiquement est un gage de santé tout autant physique que mentale. Cette réalité nous incite à reproduire en 2027 la quatrième édition de *Une Histoire qui fait bouger*. » Et d'ajouter : « Les jeunes qui pratiquent du sport ont une certaine fierté, ça leur fait vivre la notion d'effort et contribue d'une façon positive à leur estime de soi. Je veux que les jeunes réduisent le temps sur les écrans et augmentent le temps pour aller jouer dehors. »

Fort du succès de cette troisième édition, le comité organisateur envisage déjà une quatrième édition du Triathlon des jeunes en 2027, avec le même objectif : faire bouger les jeunes et célébrer les sports d'hiver qui font la richesse de notre région.



Les jeunes ont tous reçus une médaille pour leur participation au Triathlon. Ils sont devant un panneau où sont présentés des skis de différentes époques. Tom Silletta, président de la Société d'Histoire de Saint-Adolphe-d'Howard et organisateur, accompagne fièrement les participants.



Les 107 jeunes ont affronté des températures avoisinant le -20°C avec enthousiasme afin de participer au triathlon.



L'organisation avait prévu l'équipement nécessaire afin de permettre aux enfants en situation d'handicap de participer au triathlon.

Photos : Bernard Duplessis

Vous vivez avec la fibromyalgie? Vous n'êtes plus seul·e!

Nous sommes là pour vous soutenir et vous informer à travers les Laurentides. Nous mettons à votre disposition des ressources pour mieux vivre avec la maladie.

Ligne d'écoute téléphonique



Activités physiques adaptées



Conférences et ateliers



Groupes de soutien



Devenez membre de l'Association!

Rejoignez une communauté d'entraide, de soutien et de mieux-être.



Association de la fibromyalgie des Laurentides

701, rue Saint-Georges
Saint-Jérôme QC J7Z 5C7
Tél. : 450 569-7766 | 1 877 705-7766

info@fibrolaurentides.org
www.fibrolaurentides.org

Fibromyalgie : mieux comprendre, mieux vivre.

Un service de Loisirs Laurentides pour vous faire bouger

Lise Pinard lisepinard@journaldescitoyens.ca

C'est par un froid sibérien, samedi 7 février dernier au parc Gilbert-Aubin, que la Municipalité de Piedmont a inauguré son conteneur Circonflexe en présence du maire de Piedmont Bernard Bouclin, du député fédéral Les Pays-d'en-Haut Tim Watchorn, du président de Loisirs Laurentides Michael Leduc et de plusieurs représentants de Loisirs Laurentides entourés d'enthousiastes participants, sous la tente et les deux pieds dans la neige, brrrr...

La Centrale Circonflexe de Piedmont a donc pris vie au sein de ce projet de grande envergure, présent dans plusieurs municipalités des Laurentides et disponible dans l'ensemble de la

province de Québec. La mission de Circonflexe, qui regroupe 679 points de service, est de rendre accessible gratuitement, dans nos communautés, des équipements sportifs récréatifs et adaptés pour favoriser le prêt-à-bouger pour tous. Ces équipements sont disponibles dans les unités régionales, afin d'encourager la population à bouger physiquement en s'assurant que le matériel offert est durable

et sécuritaire. Ce service du gouvernement du Québec inauguré en 2023 est sous la direction de Loisirs Laurentides.

Il n'y a plus d'excuses pour rester inactif. Il faut bouger, c'est la santé! La Centrale de Piedmont est au parc Gilbert-Aubin, 685, boul. des Laurentides à Piedmont. Les heures d'ouverture sont en hiver, le vendredi, de 17 h 30 à 20 h 30;

le samedi, de 10 h à 17 h; et le dimanche, de 10 h à 17 h. Il est nécessaire d'ouvrir un compte et de s'inscrire afin de réserver le matériel que vous désirez emprunter. pret-pour-bouger.ca



Paroisse Saint-François Xavier

Fruits des célébrations du 100^e

Claire Boivin Boisvert

Dans le cadre des activités qui ont souligné le centenaire de la Paroisse de 1925 à 2025, voici que le comité, en ce début d'année 2026, organise une dernière activité pour laisser des traces de cette belle période vécue ensemble.

Lors de la clôture des festivités du 100^e, le 29 novembre dernier, plusieurs d'entre vous avez eu le plaisir d'assister au lancement de la toile réalisée par l'artiste Lucile Alarie. Cette toile à l'huile restera une pièce maîtresse en souvenir de tout ce que nous avons vécu ensemble et en rendant hommage à tous ces pionniers de notre belle communauté ainsi qu'à tous leurs descendants qui en ont permis la continuité.

Madame Alarie a découvert sa passion pour la peinture en 1986 alors qu'elle s'était inscrite à des cours de peinture avec le renommé peintre Yves Thibault de Saint-Jérôme et de Prévost dans sa jeunesse.

Avec les années, Lucile a appris à maîtriser son art de façon incontestable. En 2003, elle a participé au Symposium de Peinture organisé par le comité de la gare de Prévost et, encore aujourd'hui, elle participe à plusieurs événements du même genre à travers le Québec.

Elle pratique toujours son art et, afin de se perfectionner, elle a suivi des cours de portrait avec M. Raymond Fullum de Saint-Antoine.

Madame Lucile Alarie exposera ses œuvres le 1^{er} mars 2026,

de 13 h à 16 h, à l'église Saint-François Xavier, au 994, rue Principale, Prévost.

Vous pourrez également prendre connaissance sur place de l'album souvenir pour souligner ces 100 ans passés. Vous êtes donc invités à venir admirer ses œuvres et découvrir cette artiste en pleine évolution et au pinceau remarquable. Elle saura vous accueillir avec son plus beau et grand sourire tout en répondant à toutes vos questions. Bienvenue à vous tous et toutes.



Lucile Alarie devant sa toile de la Paroisse St-François Xavier.

Photo : Steven Cauman



Alors qu'elles complétaient leur inscription, mère et fille étaient enthousiastes à l'idée de pouvoir amener gratuitement les enfants glisser, et tout ça chez-eux!

Photo : Michel Fortier

CONDITIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS

LE P'TIT MAGASIN
SHAWBRIDGE

À L'ACHAT DE 100\$ ET PLUS (AVANT TAXES),
RECEVEZ UNE PALETTE
DE CHOCOLAT

GRATUITE

Offre valide au P'tit magasin Shawbridge (3023 boul. Curé-labelle, Prévost, JOR 1T0).
Non-échangeable, non-monnayable et valide du 14 février au 27 mars 2026.

Un service de Loisirs Laurentides pour vous faire bouger

Lise Pinard lisepinard@journaldescitoyens.ca

C'est par un froid sibérien, samedi 7 février dernier au parc Gilbert-Aubin, que la Municipalité de Piedmont a inauguré son conteneur Circonflexe en présence du maire de Piedmont Bernard Bouclin, du député fédéral Les Pays-d'en-Haut Tim Watchorn, du président de Loisirs Laurentides Michael Leduc et de plusieurs représentants de Loisirs Laurentides entourés d'enthousiastes participants, sous la tente et les deux pieds dans la neige, brrrr...

La Centrale Circonflexe de Piedmont a donc pris vie au sein de ce projet de grande envergure, présent dans plusieurs municipalités des Laurentides et disponible dans l'ensemble de la

province de Québec. La mission de Circonflexe, qui regroupe 679 points de service, est de rendre accessible gratuitement, dans nos communautés, des équipements sportifs récréatifs et adaptés pour favoriser le prêt-à-bouger pour tous. Ces équipements sont disponibles dans les unités régionales, afin d'encourager la population à bouger physiquement en s'assurant que le matériel offert est durable

et sécuritaire. Ce service du gouvernement du Québec inauguré en 2023 est sous la direction de Loisirs Québec.

Il n'y a plus d'excuses pour rester inactif. Il faut bouger, c'est la santé! La Centrale de Piedmont est au parc Gilbert-Aubin, 685, boul. des Laurentides à Piedmont. Les heures d'ouverture sont en hiver, le vendredi, de 17 h 30 à 20 h 30;

le samedi, de 10 h à 17 h; et le dimanche, de 10 h à 17 h. Il est nécessaire d'ouvrir un compte et de s'inscrire afin de réserver le matériel que vous désirez emprunter. pret-pour-bouger.ca



Paroisse Saint-François Xavier

Fruits des célébrations du 100^e

Claire Boivin Boisvert

Dans le cadre des activités qui ont souligné le centenaire de la Paroisse de 1925 à 2025, voici que le comité, en ce début d'année 2026, organise une dernière activité pour laisser des traces de cette belle période vécue ensemble.

Lors de la clôture des festivités du 100^e, le 29 novembre dernier, plusieurs d'entre vous avez eu le plaisir d'assister au lancement de la toile réalisée par l'artiste Lucile Alarie. Cette toile à l'huile restera une pièce maîtresse en souvenir de tout ce que nous avons vécu ensemble et en rendant hommage à tous ces pionniers de notre belle communauté ainsi qu'à tous leurs descendants qui en ont permis la continuité.

Madame Alarie a découvert sa passion pour la peinture en 1986 alors qu'elle s'était inscrite à des cours de peinture avec le renommé peintre Yves Thibault de Saint-Jérôme et de Prévost dans sa jeunesse.

Avec les années, Lucile a appris à maîtriser son art de façon incontestable. En 2003, elle a participé au Symposium de Peinture organisé par le comité de la gare de Prévost et, encore aujourd'hui, elle participe à plusieurs événements du même genre à travers le Québec.

Elle pratique toujours son art et, afin de se perfectionner, elle a suivi des cours de portrait avec M. Raymond Fullum de Saint-Antoine.

Madame Lucile Alarie exposera ses œuvres le 1^{er} mars 2026,

de 13 h à 16 h, à l'église Saint-François Xavier, au 994, rue Principale, Prévost.

Vous pourrez également prendre connaissance sur place de l'album souvenir pour souligner ces 100 ans passés. Vous êtes donc invités à venir admirer ses œuvres et découvrir cette artiste en pleine évolution et au pinceau remarquable. Elle saura vous accueillir avec son plus beau et grand sourire tout en répondant à toutes vos questions. Bienvenue à vous tous et toutes.



Lucile Alarie devant sa toile de la Paroisse St-François Xavier.

Photo : Steven Cauman



Alors qu'elles complétaient leur inscription, mère et fille étaient enthousiastes à l'idée de pouvoir amener gratuitement les enfants glisser, et tout ça chez-eux!

Photo : Michel Fortier

PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS • PROMOTIONS

LE P'TIT MAGASIN
SHAWBRIDGE

À L'ACHAT DE 100\$ ET PLUS (AVANT TAXES), RECEVEZ UNE PALETTE DE CHOCOLAT GRATUITE

Offre valide au P'tit magasin Shawbridge (3023 boul. Curé-labelle, Prévost, JOR 1T0). Non-échangeable, non-monnayable et valide du 14 février au 27 mars 2026.

Pour des États généraux en éducation

Ce n'est un secret pour personne, le réseau de l'éducation fonce droit dans le mur : sous-financement chronique, vétusté des installations, pénurie de personnel, etc. Ces problèmes fonctionnels cachent une réalité bien plus alarmante dont on doit prioritairement s'occuper. En effet, le ministère, la société civile et les acteurs qui ont tous à cœur, j'ose espérer, la réussite de chacun des élèves, doivent revoir de fond en comble le réseau de l'éducation qui n'est plus adapté aux réalités d'aujourd'hui.

Dans le réseau public, le pourcentage de jeunes qui n'obtiennent pas leur diplôme d'étude secondaire (DES) frôle les 25 %. Un jeune sur quatre! Dans une société qui glorifie le taux de diplomation, c'est un chiffre astronomique. Les raisons des échecs sont nombreuses. Le système scolaire a été mis en place lors de la Révolution tranquille dans l'attente de deux objectifs majeurs : rattraper le retard éducationnel des francophones comparé à celui des anglophones et préparer nos jeunes à intégrer le monde du travail. 60 ans après la création du ministère de l'Éducation et de la laïcisation de l'école, on peut dire que le premier objectif a été atteint. Collectivement, c'est une grande fierté quand on sait d'où les francophones sont partis. Aujourd'hui, pour le second objectif, le monde évolue rapidement et les programmes sont de moins en moins adaptés aux besoins des jeunes.

Si l'objectif du réseau scolaire est toujours de former des travailleurs et des citoyens responsables, l'arrivée de l'intelligence artificielle commence à bouleverser drastiquement le monde du travail et le phénomène va aller en s'accroissant de façon pratiquement exponentielle dans les années à venir. Déjà, des métiers sont à risque : traducteur est un excellent exemple. Or, les programmes universitaires donnent encore le bac en traduction, alors que les compagnies font appel à l'intelligence artificielle, qui est nettement plus rapide qu'un traducteur humain et qui coûte moins cher. Beaucoup d'autres métiers commencent à subir l'influence grandissante de l'IA. Au Royaume-Uni, un robot a été programmé pour enlever la vésicule biliaire d'un patient sans assistance. L'opération a été un succès. Imaginez alors les possibilités dans beaucoup d'autres domaines.

Il n'y a pas que ce problème qui guette le système scolaire. Les jeunes sont de plus en plus paresseux, s'intéressent de moins en moins au savoir des enseignants ou que l'école peut leur apporter. Pourquoi les en blâmer? Ils ont au bout des doigts toutes les connaissances humaines. Pourquoi assister à un cours quand ils peuvent eux-mêmes trouver les réponses à leurs questions! On remarque une tendance très lourde, du moins dans le réseau secondaire public, relative à l'absentéisme scolaire. Comme nos bienveillants pédagogues nivellent constamment vers le bas, que la composition des

classes est de plus en plus problématique, que l'autorité des parents n'a pas la fermeté de leurs ancêtres, qu'il n'y a pas de conséquences pour une absence, un retard ou, pire, une absence à une évaluation, un nombre croissant d'élèves décident de choisir à quel cours ils assistent et à ceux où ils ne vont pas. Avant, ce phénomène était exclusif au 2^e cycle et apparaissait en avril. Aujourd'hui, l'absentéisme commence dès la 1^{re} secondaire et s'étale sur toute l'année scolaire.

Il y a donc urgence de revoir les priorités québécoises en matière d'éducation : remettre le savoir, la rigueur et le respect au centre des préoccupations. Remettre l'autorité dans les mains des enseignants et mettre en place des moyens coercitifs pour responsabiliser l'enfant, mais aussi le parent. Ainsi, pourquoi ne pas mettre des quotas d'absence par année comme cela se fait au privé? Après la limite dépassée, l'élève serait en échec automatiquement. Mieux : pourquoi ne pas faire payer les parents pour les absences non-motivées de leurs enfants? À 20 \$ l'absence par cours, cela réglerait deux problèmes : l'absentéisme et le sous-financement scolaire.

Des États généraux sont essentiels et primordiaux si nous voulons donner un avenir à nos enfants et assurer la pérennité de notre système scolaire. Et ces États généraux doivent voir grand et ne pas mettre en place des réformes qui seraient déjà obsolètes la journée de leur implantation.



Maison d'Entraide de Prévost
Evelyne Landry

La Maison d'Entraide de Prévost est ouverte à tous. Chaque achat soutient directement nos services à la communauté. Merci de faire la différence!

Lundis à 1 \$ (13 h à 16 h)
Tous les vêtements à 1 \$ au comptoir, Exclusions applicables, dont les manteaux.

Grande vente de la relâche
Du 16 février au 7 mars 2026, 50 % de rabais sur manteaux d'hiver, articles de sports d'hiver, jouets, livres et vêtements pour enfants

Vente au sac – 6 mars 2026
Sac réutilisable à 6 \$ (comptoir), 5 % de rabais à la friperie et à l'entrepôt, certaines exceptions s'appliquent

Ventes à la friperie:
27 et 28 février 2026 : Étiquettes rouges à 50 % de rabais – 13 et 14 mars 2026 : Étiquettes bleues à 50 % de rabais – 27 et 28 mars 2026 : Étiquettes vertes à 50 % de rabais

Atelier gratuit – Places limitées

Partir ses semis : du grain à la plante, Atelier offert par les Serres de Clara, vendredi 20 mars 2026, de 9 h à 12 h, inscription obligatoire (places limitées) : pour s'inscrire : 450-224-2507, poste 3 ou activites@maisonentraideprevost.org.

Soutien alimentaire à Prévost

Vous résidez à Prévost et souhaitez obtenir du soutien alimentaire, que ce soit de façon temporaire ou régulière? Notre banque alimentaire est là pour vous accompagner et vérifier votre admissibilité, en toute confidentialité. Pour information ou inscription, contacter Justine au 450-224-2507, poste 2 ou à banquealimentaire@maisonentraideprevost.org.

Convocation à l'assemblée générale annuelle du Journal des citoyens

- **Date et heure** : Jeudi 12 mars 2026 - 19 h 00
- **Lieu** : Les Sentiers commémoratifs, 2480, boul. Curé Labelle, Prévost, J0R 1T0

Ordre du jour

1. Bienvenue, vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Rapport du président
5. Acceptation du procès-verbal de la dernière assemblée générale (mars 2025)
6. Présentation et approbation des états financiers au 31 octobre 2025 et nomination d'un vérificateur
7. Élection des administrateurs
8. Varia: Parole aux membres
9. Levée de l'assemblée



* En devenant membre, vous pourrez assister et aurez le droit de vote. Voir page 28 pour plus de détails.

En achetant à la Maison, vous faites bien plus qu'un cadeau : vous soutenez votre communauté!



Inscrivez-vous à notre infolettre, suivez-nous sur Facebook ou visitez notre site web pour ne rien manquer de nos ventes surprises et de nos événements spéciaux!

Heures d'ouverture

Lundi : 13 h à 16 h - Mardi au Vendredi : 9 h à 16 h - Samedi : 9 h à 12 h

788, rue Shaw, Prévost Qc J0R 1T0. | Tél.: 450-224-2507

Suivez-nous sur Facebook www.maisonentraideprevost.org



Mission

Le *Journal des citoyens* est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers des municipalités de Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Piedmont.

Avis
Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le *Journal des citoyens*. Dans ce journal, les termes employés pour désigner des fonctions sont pris au sens neutre; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

La conception des annonces du *Journal des citoyens* est incluse dans nos tarifs. Toute reproduction en tout ou en partie des textes, des photos ou des annonces est interdite sans la permission écrite du Journal.

Les Éditions prévostaises
C.P. 603, Prévost, Qc, J0R 1T0
Tél. : 450 602-2794

Rédacteur en chef et directeur : Michel Fortier
450 602-2794 redaction@journaldescitoyens.ca

Coordination aux finances : Sophie Heynemand
450 530-8000 sheynemand@journaldescitoyens.ca

Conseil d'administration :
Daniel Machabée (président), Carole Bouchard (secrétaire), Sophie Heynemand (trésorière), Anthony Côté, Pierre McCann, Georges Carlevaris, Nicolas Michaud et Michel Fortier.

Journalistes

Nicolas Michaud : n.michaud@journaldescitoyens.ca

Chroniqueurs :

Brian Parsons : brian.parsons@journaldescitoyens.ca

Anthony Côté : anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Émilie Corbeil : emilie.corbeil@journaldescitoyens.ca

Lyne Gariépy : lynegariepy@journaldescitoyens.ca

Benoît Guérin : bguerin@journaldescitoyens.ca

Daniel Machabée : danielmachabee@journaldescitoyens.ca

Odetta Morin : odemorin@journaldescitoyens.ca

Gleason Théberge : motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Normand Gosselin : ngosselin@journaldescitoyens.ca

Carole Trempe : carole.trempe@journaldescitoyens.ca

Marie-Andrée Clermont,

Valérie Lépine et Sylvie Prévost

Révision des textes : Gleason Théberge

Direction artistique et infographie : Carole Bouchard et Chloé Normandeau

Représentante publicitaire : Lise Pinard
514-894-1678 lisepinard@journaldescitoyens.ca

Imprimeur : TC Transcontinental

Tirage certifié : 11 100 exemplaires

Distribution : Postes Canada : médiaposte

Dépôt légal :

- Bibliothèque nationale du Québec

- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 *Journal des citoyens*

Le *Journal des citoyens* reçoit l'appui de :



Le projet Honey



Salle de presse – Le Centre intégré de Santé et de Services sociaux (CISSS) des Laurentides est fier de lancer le projet Honey. Rendu possible grâce à la contribution et à l'implication de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, le projet offre un service de gardiennage d'animaux à domicile pour les usagers hospitalisés vivant des situations de vulnérabilité.

Concrètement, le projet Honey permet aux usagers admissibles, qui doivent laisser leur animal de compagnie à la maison lors d'une hospitalisation, de bénéficier gratuitement de gardiennage à domicile par l'organisme Action Empattes. Ils seront ciblés par le travailleur social attiré à leur dossier et pourront bénéficier du service pour une période de sept jours. La plupart des animaux de compagnie sont acceptés, comme les chats, les chiens et même les poissons!

L'objectif est simple, mais essentiel : alléger les craintes et les préoccupations liées à l'hospitalisation pour que la personne puisse se consacrer entièrement à son rétablissement.

« Le projet Honey reflète les valeurs de bienveillance et

d'humanité qui animent notre organisation au quotidien. Trop souvent, l'inquiétude pour un compagnon resté seul à la maison devient un frein à la guérison, voire même une cause de refus de soins. Ce projet permet d'adoucir cette période éprouvante. Je tiens à remercier chaleureusement la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut qui rend le tout possible. », a déclaré M. Benoît Major, président-directeur général adjoint du CISSS des Laurentides.

« Nous avons accordé notre appui à ce projet novateur, lequel s'inscrit pleinement dans nos orientations stratégiques et nos actions visant à assurer aux citoyens de notre territoire des soins de qualité, accessibles et offerts le plus près possible de leur milieu de vie. », souligne M. Daniel Desjardins,

directeur général de la Fondation médicale des Laurentides et des Pays-d'en-Haut.



Léo fait une petite visite surprise voir son papa pendant qu'il est hospitalisé.

Photo : Janna Blais

Réforme de la santé

Un cri d'alarme

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Alors que le Québec entreprend une vaste restructuration de son réseau de la santé, des organisations de la MRC de la Rivière-du-Nord lancent un avertissement : la centralisation des décisions risque d'affaiblir la prévention locale au moment même où les besoins explosent.

La Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord (CDC RDN), le Collectif 0-25 ans et la Table de réflexion et d'actions de retraités et d'ânés (TRARA) ont joint leurs voix à plus de 150 organismes à travers le Québec pour réclamer un véritable virage vers une gouvernance de proximité. Selon eux, la réforme en cours, notamment avec la création de Santé Québec, accentue un paradoxe : alors que le discours gouvernemental prône la prévention et la gestion de proximité, les décisions s'éloignent du terrain.

Un fossé entre les intentions et la réalité

Dans une lettre ouverte adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux, les signataires dénoncent l'écart entre les orientations affichées et les conditions concrètes de mise en œuvre. Suppressions de postes en organisation communautaire dans les CISSS et CIUSSS, incertitude financière, affaiblissement des espaces de concertation : autant de signaux qui inquiètent.

« La prévention ne peut se faire sans les territoires », affirme Geneviève Chabot, directrice générale de la CDC RDN. Sur le terrain, les intervenants observent une montée des besoins liés à l'itinérance, à l'insécurité alimentaire et aux impacts climatiques. Or, au moment où le filet social devrait être consolidé, plusieurs ressources locales se voient fragilisées.

À cela s'ajoute ce que les intervenants qualifient de « valeur invisible » : le travail relationnel, préventif et de proximité, qui ne se mesure pas toujours en indicateurs cliniques, mais qui permet d'éviter l'escalade vers des crises majeures. Une rencontre entre un intervenant et un jeune à risque ne figure peut-être pas dans une statistique nationale, mais elle peut prévenir une trajectoire d'exclusion.

Pour les acteurs communautaires, plus le pouvoir décisionnel s'éloigne des milieux de vie, plus les solutions deviennent uniformes et moins elles répondent aux réalités sociales et culturelles des populations.

Le développement des communautés comme rempart

Pour répondre à ces défis, les organisations misent sur le développement des communautés territoriales (DCT), une approche intersectorielle déjà active dans plus de 250 démarches au Québec. Cette méthode repose sur la concertation entre les milieux municipal, scolaire, communautaire et institutionnel afin d'anticiper les problèmes et d'agir en prévention.

Contrairement à une logique descendante (*top-down*), le DCT privilégie une dynamique ascendante (*bottom-up*) où les citoyens et les organismes locaux participent à l'analyse des besoins et à la co-construction des solutions. Selon les signataires, l'efficacité d'une réforme ne réside pas dans l'uniformité administrative, mais dans sa capacité à s'adapter finement aux réalités locales.

Trois impératifs pour une réforme cohérente

Les organisations locales établissent trois conditions essentielles à la réussite de la réforme :

1. Réinstaurer une gouvernance de proximité, inspirée de l'esprit originel des CLSC, où les décisions sont prises au plus près des citoyens.

Accompagner les animaux de compagnie des usagers hospitalisés, c'est aussi un acte de soins

Sandra Friedrich*

Plusieurs études pointent le fait que les gardiens d'animaux de compagnie envisageraient de retarder une hospitalisation pour des raisons liées à la garde de leur animal. C'est l'un des constats frappants qui est ressorti de la pandémie.

Combien de personnes ont refusé de se faire hospitaliser, car elles ne savaient pas qui prendraient en charge leur animal, ni même si c'était faisable (Applebaum et al., 2020¹). La même chose s'est produite à la suite de l'ouragan Katrina, lorsque les gardiens ont refusé de se faire soigner, d'avoir un abri et des soins de santé car ils ne voulaient pas être séparés de leur animal (McDowall et al., 2023²).

On ne s'en rend pas toujours compte mais les animaux de compagnie influencent les décisions et l'accès aux soins de santé, en particulier en cas d'hospitalisation.

Une préoccupation majeure, mise en évidence dans ces études, est la disponibilité (ou l'absence) de personnes dans l'entourage pour s'occuper des chiens en cas de maladie ou d'hospitalisation du gardien, soulignant l'importance

du soutien social et le déficit de services temporaires de garde pour les personnes à faible revenu et à revenu moyen. De tels appuis temporaires pourraient atténuer les problèmes liés aux besoins de soins de santé ponctuels et à long terme.

La portée et la capacité des soutiens communautaires qui transcendent les espèces constituent une voie prometteuse du point de vue de la santé de la population et du bien-être animal. C'est pourquoi il faut saluer le projet Honey : il offre un service de gardiennage d'animaux à domicile pour les usagers hospitalisés dans les Laurentides et vivant des situations de vulnérabilité.

*Sandra Friedrich est doctorante - Thèse : *Développer une relation significative avec son chien : du lien vécu au bien-être partagé*

1. Applebaum, J. W., McDonald, S. E., Widmeyer, M., Fabelo, H. E., et Cook, R. L. (2023). The impact of pet ownership on healthcare access and utilization among people with HIV. *Plos One*, 18(11), 0292658. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0292658>

1. Applebaum, J. W., Adams, B. L., Eliasson, M. N., Zsembik, B. A., et McDonald, S. E. (2020). How pets factor into healthcare decisions for COVID-19: A One Health perspective. *One health (Amsterdam, Netherlands)*, 11, 100176. <https://doi.org/10.1016/j.onehlt.2020.100176>

2. McDowall, S., Hazel, S. J., Chittleborough, C., Hamilton-Bruce, A., Stuckey, R., Howell, T. J., et Ganslosser, U. (2023). The impact of the social determinants of human health on companion animal welfare. *Animals : An Open Access Journal from Mdpi*, 13(6). <https://doi.org/10.3390/ani13061113>

3. Toohey, A. M. (2023). Considering Cats, Dogs, and Contradictions: Pets and Their Relational Influence on Experiences of Aging in Place. *Canadian Journal on Aging / La Revue Canadienne du Vieillessement*, 42(3), 506-515. [doi:10.1017/S0714980823000168](https://doi.org/10.1017/S0714980823000168)

2. Assurer un financement stable et récurrent, afin que les organismes puissent planifier à long terme plutôt que de multiplier les demandes ponctuelles de subventions.
3. Reconnaître les partenaires communautaires comme des acteurs décisionnels à part entière, et non comme de simples exécutants de programmes nationaux.

« Les orientations structurantes en matière de santé et de services sociaux ne peuvent dépendre des aléas politiques, mais doivent s'ancre dans des mécanismes durables, portés par les territoires », peut-on lire dans la lettre ouverte nationale.

Transformer les intentions en actions

Pour les acteurs de la MRC de la Rivière-du-Nord, la réforme actuelle représente une occasion historique... à condition qu'elle ne se limite pas à un changement

de structure. Sans ancrage territorial réel, la prévention risque de demeurer un slogan plutôt qu'un levier concret.

En tendant la main au ministère, les organismes communautaires demandent que la « gestion de proximité » devienne une réalité tangible. Leur message est clair : la santé durable ne se décrète pas depuis une instance nationale. Elle se construit dans les quartiers, au cœur des communautés.

Alors que le système de santé québécois entre dans une nouvelle ère, la question demeure : la réforme saura-t-elle redonner aux territoires les moyens d'agir, ou le fossé entre intentions et réalités continuera-t-il de se creuser ?



Quand l'austérité freine l'élan du transport collectif

Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Alors que l'achalandage du transport en commun atteint des sommets dans les Laurentides, les compressions budgétaires décrétées par le gouvernement du Québec viennent bouleverser les plans des acteurs locaux. L'ambition d'une mobilité durable se heurte désormais à une réalité financière serrée, ce qui place le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) dans une situation précaire où la continuité même des services est mise à l'épreuve.

En décembre 2025, l'annonce est tombée comme un couperet : le Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC) subit une cure de minceur qui se traduit par un manque à gagner de 750 000 \$ pour le TACL sur la période 2025-2027. Ce qui indignent particulièrement les MRC des Laurentides et des Pays-d'en-Haut, c'est le caractère tardif et rétroactif de cette décision qui survient après l'adoption des budgets annuels et alors que les dépenses de l'année 2025 étaient déjà engagées.

« Les organismes de transport collectif ne se retrouvent pas en déficit par choix ou par mauvaise gestion, mais parce que les règles ont changé en cours de route », déplore Steve Perreault, président du conseil d'administration du TACL. Cette fragilité financière s'inscrit dans un contexte plus large, alors que l'Union des municipalités du Québec (UMQ)

fustige une réduction de 200 millions de dollars du même programme à l'échelle nationale. L'absence de prévisibilité budgétaire qui en découle inquiète fortement les acteurs du milieu, puisqu'elle compromet toute planification sérieuse d'un service pourtant jugé essentiel.

Des services « déjà sur l'os »

Contrairement aux grandes sociétés de transport urbain, des organismes régionaux comme le TACL disposent de marges de manœuvre très limitées. Sa directrice générale, Marie-Claude Beaudet, souligne d'ailleurs la vulnérabilité de l'organisation : « On est déjà sur l'os [...] on n'a pas de gras à couper ». Avec une équipe réduite et des services déjà poussés à leur maximum autour du service d'autobus l'Inter, la véritable colonne vertébrale du réseau, toute compression budgétaire supplémentaire se répercute directement sur l'offre de service à la population.

Le paradoxe est frappant : tandis que le financement stagne ou décline, la demande explose au TACL. Sur l'exercice 2024-2025, la clientèle a enregistré une croissance de 12 %, alors que celle du transport adapté progressait de 6,1 %. Pourtant, loin de soutenir cet élan, les nouvelles règles budgétaires obligent l'organisme à mettre ses projets de développement sur la glace.

Des projets structurants mis sur pause

Parmi les initiatives compromises figure l'élargissement des heures de service au-delà de 20 h 30, un projet destiné notamment à mieux servir les étudiants du cégep ou de l'université finissant leurs cours en soirée. Ce projet, qui aurait amélioré la qualité de vie et l'accessibilité, est suspendu pour éponger les déficits imposés.

Les élus redoutent un « cercle vicieux » : réduire l'offre pourrait entraîner une baisse d'achalandage, laquelle servirait ensuite d'argument pour justifier de nouvelles compressions. Par ailleurs, les MRC ne disposent pas de leviers fiscaux suffisants pour faire contribuer les villégiateurs et les touristes qui utilisent abondamment les infrastructures routières et les

services de mobilité de la région, et ce, sans participer au financement du réseau.

À ces difficultés s'ajoute une perte supplémentaire d'environ 100 000 \$ au transport adapté, résultant d'un changement technique dans l'année de référence servant au calcul des subventions.

Un appel à un financement stable et prévisible

Cette stagnation préoccupe vivement les élus locaux, pour qui le transport collectif va bien au-delà d'une simple question logistique. Marc L'Heureux, préfet de la MRC des Laurentides, le rappelle : il s'agit d'un levier essentiel de « vitalité économique et de transition écologique ». Catherine Hamé, préfète de la MRC des Pays-d'en-Haut, renchérit : « En région, ce n'est pas un luxe, c'est un service essentiel », notamment pour les travailleurs, les aînés et les personnes vulnérables.

Les acteurs régionaux réclament désormais le rétablissement immédiat des sommes retranchées, l'indexation des aides financières figées depuis 2019 — une aide de 100 000 \$ en 2019 ne vaut plus que 70 000 \$ aujourd'hui selon l'UMQ —, la mise en place de

nouveaux leviers fiscaux afin de mieux répartir le financement de la mobilité durable.

TACL appelle à une mobilisation générale

Malgré le contexte incertain, la direction du TACL invite la population à continuer d'utiliser le réseau. Toutefois, le renouvellement prévu de la flotte de véhicules en 2028, combiné à la hausse constante des coûts d'exploitation, laisse présager des défis majeurs si aucun ajustement budgétaire n'est apporté.

Face à ce qu'elle qualifie d'« imprévisibilité », Marie-Claude Beaudet appelle à une prise de conscience collective sur l'importance du transport en commun pour la survie et le développement des régions. Le message adressé au gouvernement est sans équivoque : sans financement stable, prévisible et adapté aux réalités géographiques et démographiques des Laurentides, l'élan actuel risque de s'essouffler.

En attendant, le TACL devra composer avec l'incertitude et ajuster sa trajectoire dans un environnement économique de plus en plus exigeant.

Santé mentale et bien-être

Gaslighting : abus psychologique

Brian Parsons brian.parsons@journaldescitoyens.ca

Définition et origines

Le *gaslighting* est une forme d'abus psychologique par lequel les communications servent à manipuler, dominer ou exercer un pouvoir et un contrôle. Le *gaslighting* est généralement délibéré et intentionnel, mais peut être fait sans le savoir et involontairement; ses victimes se sentent généralement anxieuses et confuses quant à leur sens de la réalité et développent généralement une méfiance envers elles-mêmes.

Le terme « *gaslighting* » provient de la pièce de 1938 *Gas Light* (écrite par Patrick Hamilton) et du film *Gaslight* de 1944 (réalisé par George Cukor et avec Ingrid Bergman et Charles Boyer), dans lesquels le mari convainc sa femme que le scintillement et l'atténuation des lumières de la maison sont une hallucination. Le *gaslighting* est le plus souvent connu pour se produire dans les relations conjugales ou amoureuses, mais peut également être pratiqué entre membres de la famille et amis, sur le

lieu de travail, dans les écoles et autres institutions, et en politique — pourrait-il y avoir un meilleur exemple que celui du président des États-Unis, Donald Trump ?

Tactiques

Les *gaslighters* utilisent une grande variété de tactiques pour manipuler leurs victimes et les amener à remettre en question leurs propres perceptions de la réalité, leurs pensées et leurs sentiments :

- Nier : « Cela n'est pas arrivé. » « Je n'ai jamais dit ça. »
- Changement de blâme : « C'est de ta faute... » « Si tu ne l'as pas fait... »
- Retenue : « De quoi parles-tu ? » « Qu'est-ce que tu essaies de dire ? »
- Contrer : « Tu as une très mauvaise mémoire. » « Ce n'est pas la question. »
- Minimiser : « Arrête de réagir de manière excessive. » « C'était juste une blague. »
- Détournement : « Et le moment où tu... ? » « Arrête d'essayer de changer de sujet. »

- Discréditer : « Toi seul penses... » « Personne d'autre ne le croit. »
- Réécrire l'histoire : « Tu me criais dessus sans raison. » « Tu oublies que tu... »
- Des mots d'amour comme armes : « Je ne te ferai jamais de mal exprès. » « C'est seulement parce que je tiens tellement à toi. »

Comment gérer un *gaslighter* peut être difficile, surtout dans une relation conjugale ou amoureuse, et lorsque la victime manque de confiance et d'estime de soi. Un soutien thérapeutique professionnel peut être nécessaire pour la victime et/ou la victime peut finalement devoir décider de mettre fin à la relation.

Les stratégies à appliquer qui peuvent être utiles comprennent :

Pratiquez la pleine conscience. Restez conscient de vos pensées et de vos sentiments et notez les changements soudains qui se produisent, par exemple lorsqu'une discussion devient hostile ou se transforme en une séance de reproche. Faites attention

au langage corporel ainsi qu'aux mots et au ton de la voix.

- Fixez des limites. Établissez des limites claires avec des conséquences. Par exemple, au lieu de « Ne me parle pas comme ça », dites « Si vous continuez à élever la voix, je partirai ».
- Tenez un journal. Notez vos pensées et vos sentiments et rassemblez des preuves pertinentes pour valider vos impressions.
- Évitez la confrontation. Exposez votre cas calmement et clairement, sans accusation. Utilisez des déclarations « je » pour vous exprimer; par exemple, au lieu de « Tu me fais toujours douter de moi-même », dites « Je me sens blessé lorsque tu rejettes mon opinion ». Désengagez-vous plutôt que d'argumenter, sous peine de risquer une escalade de tension ou d'être incité à réagir émotionnellement.
- Cherchez du soutien. Parlez à un ami de confiance, un membre de votre famille ou un professionnel avec qui vous pourrez vérifier la réalité et obtenir une validation.



Les signes courants d'une victime qui est *gaslighted*

- Se sentir souvent confus
- Se sentir inadéquat, seul et impuissant
- Être toujours celui qui s'excuse
- Remise en question de la réalité de ses propres expériences
- Peur d'exprimer ses propres sentiments et émotions
- Doutes sur ses propres sentiments et émotions
- Croire au *gaslighter*
- Défendre le *gaslighter*
- Mentir pour protéger le *gaslighter*



Le dialogue, un acte de respect

Un consentement est valable s'il est libre, éclairé et donné sans pression, même implicite. La bioéthique nous rappelle que plus une personne est vulnérable, plus l'obligation morale de celui qui soigne est grande. Il a dit oui. Mais ce oui n'était peut-être pas un choix. Quand le résident dit oui par fatigue, par peur ou par résignation, ce n'est plus un consentement. C'est un *Mayday*.

Dans les milieux de soins du Québec, le consentement est omniprésent : formulaires signés, cases cochées, décisions validées. Pourtant, derrière certains oui se glissent la fatigue, la vulnérabilité, la peur de déranger ou de décevoir. Ce mois-ci, *Le Mayday du résident* s'arrête sur un mot banal en apparence, mais lourd de conséquences : *Oui*. Un oui parfois arraché, parfois pressé, parfois silencieusement contraint. Une invitation à regarder autrement ce que consentir veut vraiment dire quand on dépend des autres pour être soigné.

Une scène – un visage

(*Témoignage anonyme d'un préposé aux bénéficiaires*) – Monsieur T, 82 ans, regarde la neige tomber derrière la fenêtre d'une résidence de Lanaudière. Son café est encore tiède, le déjeuner à peine entamé. Le préposé aux bénéficiaires entre (déjà pris dans le rythme serré de la tournée du matin), le chariot reste dans l'embrasure de la porte. La voix est calme et professionnelle : « On va vous lever tout de suite Monsieur T, d'accord? »

Monsieur T est mal en point ce matin : ses articulations sont douloureuses, ses yeux tournent, sa bouche est sèche et amère, son ventre gargouille, son corps est lourd... Il aurait voulu rester assis quelques minutes de plus, peut-être même une heure de plus pour reprendre son souffle ou mieux se reposer; mais il pense à la file derrière lui, aux autres chambres, aux appels qui s'accumulent et aussitôt il lève les yeux, hésite, puis hoche la tête comme pour dire : Oui.

Plus tard, sa fille (à laquelle il confie tout) dira simplement : « Il m'a dit qu'il avait accepté... mais qu'il n'osait pas dire non. »

Le consentement : un droit

Au Québec, le consentement est un droit fondamental (*Article 10 du Code civil du Québec proposé en 1991 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994 qui stipule que : Toute personne est inviolable et a droit à son intégrité. Sauf dans les cas prévus par la loi, nul ne peut lui porter atteinte sans son consentement libre et éclairé*). Il est inscrit dans les lois, enseigné dans les formations, rappelé dans les politiques institutionnelles. Mais sur le terrain, dans le quotidien réel des soins, il se transforme parfois en geste réflexe.

Le résident est fatigué, le personnel est pressé, le temps est compté et la routine est normalisée.

Dans ce contexte, le consentement devient une étape à franchir plutôt qu'une relation à construire. On annonce l'action plus qu'on ne la discute. On obtient un accord sans toujours s'assurer de la compréhension réelle. Le résident accepte parce qu'il fait confiance, parce qu'il ne veut pas ralentir le travail, parce qu'il sent, sans qu'on le lui dise, que dire non compliquerait les choses.

Ce faux oui n'est pas un abus volontaire. Il est le symptôme d'un système sous pression.

Un soin subit ?

Le premier risque est humain. Un résident qui consent sans comprendre ou sans choisir peut ressentir de l'anxiété, de la perte

de contrôle, parfois même de l'humiliation. Le soin devient quelque chose qu'il subit, et non une action à laquelle il participe.

Le second risque est éthique. Un consentement obtenu sous pression implicite perd sa valeur morale. Même lorsque le soin est techniquement adéquat, il laisse une trace de malaise.

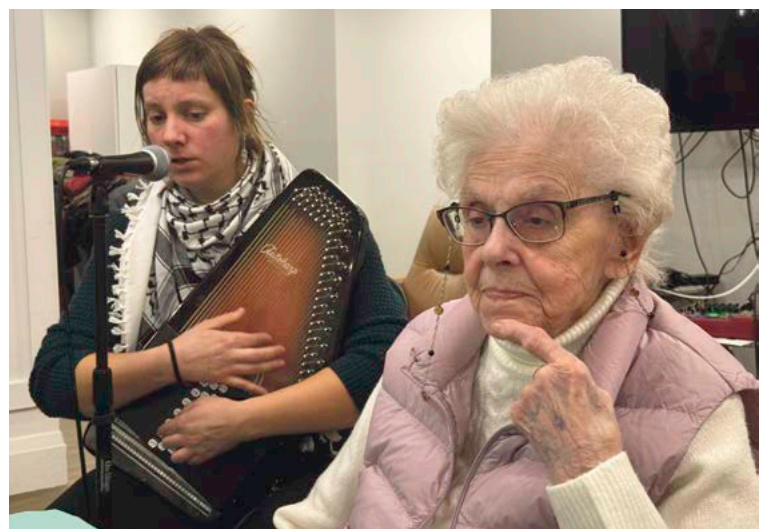
Enfin, il y a un risque collectif. En banalisant ces faux oui, on installe une culture où l'efficacité prime sur la relation. Et cette culture finit par user autant les résidents que les soignants.

Le care selon Edmund Pellegrino

Le philosophe et médecin Edmund Pellegrino rappelait que le soin est d'abord une relation morale entre une personne vulnérable et une personne en position d'aider. Le *care* ne se limite pas à faire le bien, mais à reconnaître la vulnérabilité de l'autre et la responsabilité qu'elle impose.

Dans cette perspective, respecter l'autonomie ne signifie pas simplement demander un accord. Cela exige d'écouter, de s'adapter au rythme du résident, de créer un véritable espace de choix. La bienfaisance, au cœur de l'éthique du *care*, ne justifie jamais l'imposition. Faire le bien, ce n'est pas décider à la place de l'autre, mais agir avec lui.

La non-malfaisance nous rappelle qu'un soin précipité peut blesser, même sans intention de nuire. Et la justice exige que la dépendance,



Lui offrir la magie d'un instant avec sa petite-fille Chloé, qui lui chante ses compositions... un moment rare et profondément touchant.

Photo : Michel Fortier

l'âge ou la fatigue ne réduisent jamais une personne à un simple objet de soins.

Les pistes

Redonner du sens au consentement suppose d'abord un changement de posture, à la fois simple et exigeant. S'arrêter. S'asseoir. Être pleinement présent. Regarder la personne, non comme un acte à réaliser, mais comme un sujet avec qui entrer en relation. Reformuler pour s'assurer d'avoir compris. Et surtout, accepter qu'un refus soit possible, sans le percevoir comme un obstacle à la performance, mais comme une expression légitime de l'autonomie.

Dans l'approche de l'Humanitude, le soin est avant tout une rencontre. Avant tout geste technique, il y a une relation à construire et à maintenir. Cela implique de ne pas faire à la place de, mais de faire avec, en respectant le rythme, les capacités et la dignité de la personne soignée. Le consentement n'est alors plus un acte administratif, mais un processus relationnel continu.

Cette exigence relationnelle n'est pas incompatible avec la performance; elle la redéfinit. Un soin véritablement performant est un soin adapté, ajusté à la personne, à

son état du moment et à son vécu. L'adaptabilité devient ici une compétence éthique : savoir modifier son approche, son langage ou son *timing* pour garantir des soins à la fois agréables et sécuritaires.

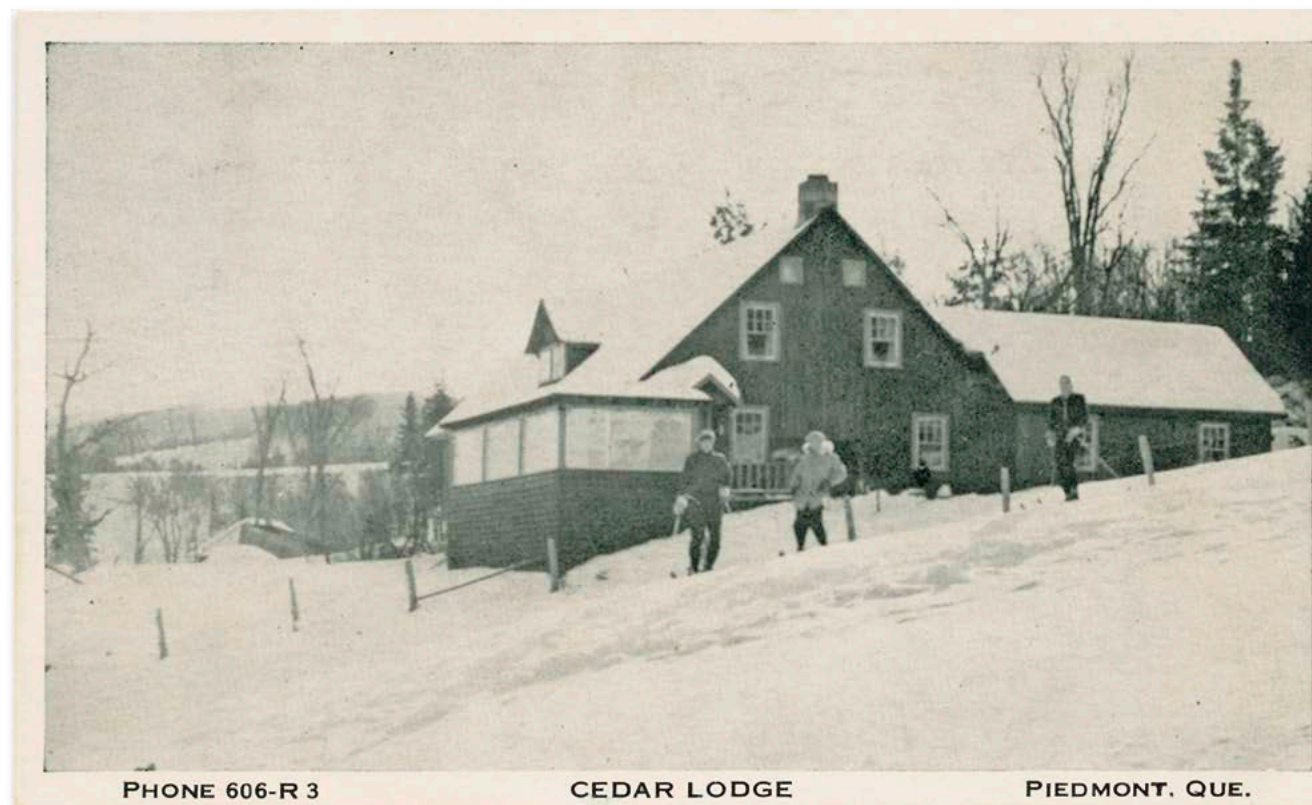
Enfin, les institutions doivent reconnaître que le temps relationnel fait partie intégrante de la qualité et de la sécurité des soins. Dans l'éthique du *care* défendue par Edmund Pellegrino, ce temps n'est ni accessoire ni superflu : il est la condition même d'un soin juste, humain et moralement responsable.

Dire oui ne devrait jamais être une manière de ne pas déranger. Dans nos milieux de soins, le consentement n'est pas un formulaire ni un hochement de tête. C'est un dialogue. Et ce dialogue est un acte de respect.

Le savoir bioéthique

Un consentement est valable s'il est libre, éclairé et donné sans pression, même implicite. La bioéthique nous rappelle que plus une personne est vulnérable, plus l'obligation morale de celui qui soigne est grande.

Quand le résident dit oui par fatigue, par peur ou par résignation, ce n'est plus un consentement. C'est un *Mayday*.



PHONE 606-R 3

CEDAR LODGE

PIEDMONT, QUE.

Carte postale du siècle dernier

Benoit Guérin bguerin@journaldescitoyens.ca

Cedar Lodge, Piedmont

Benoit Guérin – Les sports d'hiver au Cedar Lodge de Piedmont. Êtes-vous en mesure de dater la présente carte postale et nous indiquer où était située cette photographie ?

Carte postale originale de l'auteur

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 9 février 2026

Ouverture de la séance municipale

Le maire Germain a parlé de l'avancement des grands chantiers, tels que la nouvelle école secondaire et le complexe sportif Atrium, ainsi qu'une amélioration notable de la lutte contre les îlots de chaleur grâce aux politiques de plantation d'arbres. Ce succès serait attribuable à l'obligation pour les citoyens de planter trois arbres en devanture de propriété, une mesure qui améliore concrètement le confort thermique.

Le maire a également exprimé des préoccupations éthiques concernant les changements aux règles d'immigration pour les travailleurs qualifiés. Il a arboré le cœur bleu en soutien à l'initiative de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) concernant le Programme d'expérience québécoise (PEQ). Joey Leckman a lancé un appel à la civilité concernant les dons à la Maison d'entraide.

Le maire a annoncé l'ouverture récente d'un nouveau Centre de consigne automatisé au 2803, boulevard Curé-Labelle. Le Centre permettra la récupération automatisée et rapide des canettes, bouteilles de plastique et de verre. L'objectif est de centraliser la récupération pour éviter la saturation des bacs de recyclage et garantir un recyclage à 100 %. Le remboursement de la consigne se fait à une borne ou avec une application. Une clarification sur la consigne indique que, si le plastique et les bouteilles de bière sont acceptés au nouveau centre, le verre de type bouteille de vin demeure dirigé vers le bac bleu.

Le citoyen Gilles Raymond a suggéré que l'achat projeté du camion 12 roues soit doté d'un essieu relevable. Cette configuration permettant une transition vers un modèle 10 roues, optimise l'adhérence sur les surfaces meubles ou enneigées. Le maire a accueilli cette

recommandation avec intérêt et s'est engagé à valider les spécifications techniques auprès du service des travaux publics.

Le citoyen Nicolas Toupin a souligné la présence de machinerie lourde durant les heures de transit des élèves. La Ville a confirmé l'intégration systématique d'une clause contractuelle interdisant le déneigement intensif lors des entrées et sorties d'écoles.

Le conseil a apporté des réponses à des préoccupations soulevées lors de séances précédentes :

- Sécurité routière (rue Shaw, secteur Shawbridge) : Le retrait du sens unique est prévu pour le début de l'automne. Le département de sécurité communautaire pourrait intervenir de manière préventive auprès des conducteurs ne respectant pas la signalisation actuelle.
- Infrastructure culturelle : La superficie totale de la bibliothèque a été officiellement confirmée à 19 805 pieds².

Quant à l'école secondaire, le chantier progresse, illustré par des photos récentes présentées lors de la séance. Le maire a souligné l'importance historique de la mobilisation citoyenne, symbolisée par la réception d'une version papier de la pétition originale de 6 000 signatures, accompagnée de dessins d'enfants de l'époque.

Séance du Conseil municipal

En résumé, la Ville de Prévost souhaite accélérer sa transition écologique tout en resserrant le contrôle de son développement urbain. Les points saillants de cette rencontre incluent une bonification substantielle des programmes d'aide financière pour l'électrification résidentielle, ainsi qu'un élargissement des programmes de protection des rives. Le conseil a agi pour freiner le rythme des constructions résidentielles et

commerciales, citant des enjeux de capacité des infrastructures d'eau potable, une situation partagée par plusieurs municipalités voisines. Parallèlement, la Ville renforce sa collaboration régionale par son adhésion au projet « COP 76 », un sommet visant à harmoniser la transition écologique dans les Laurentides. Sur le plan opérationnel, des investissements majeurs sont confirmés, notamment pour le renouvellement de la flotte de véhicules lourds et la mise aux normes environnementales des bâtiments municipaux.

Transition écologique et initiatives environnementales

La Ville révisé et bonifie plusieurs règlements pour encourager des pratiques durables et protéger les écosystèmes locaux.

Électrification et efficacité énergétique – Le conseil a adopté des modifications aux programmes d'aide financière pour encourager le passage des énergies fossiles vers l'électricité :

- Chauffage central : L'aide pour la conversion du gaz ou du mazout vers l'électricité complète passe de 350 \$ à 500 \$.
- Appareils domestiques : Le remplacement des poêles, foyers, cuisinières, sèche-linge et chauffe-eau passe de 150 \$ à 250 \$.
- Bioénergie : À l'inverse, la subvention pour l'ajout de la bioénergie à un système au gaz existant est réduite de 350 \$ à 200 \$, afin de prioriser l'électrification totale.
- Statistiques : En 2024, dix systèmes centraux ont été subventionnés, contre quatre déjà enregistrés pour 2025.

Protection des lacs et biodiversité

Le programme de subvention pour la plantation d'arbres en rive, initialement restreint au lac Saint-François, est désormais élargi à tous les lacs du territoire. Ce changement fait suite à une absence de

demandes dans le secteur initial malgré un budget disponible.

- Un transfert de 4 000 \$ de la réserve financière environnementale a été autorisé pour octroyer des subventions de 1 000 \$ à quatre associations de citoyens des secteurs des lacs.

Contenants réutilisables – Le programme d'aide à l'achat de contenants alimentaires réutilisables et consignés est prolongé. Financé par le « fonds de consommation responsable » (issu des consignés), ce programme vise à réduire les matières résiduelles à la source.

Urbanisme et gestion du territoire

Limitation du développement et capacité de l'aqueduc – Un avis de motion a été déposé pour modifier le règlement provisoire encadrant les constructions. La Ville s'inquiète de la capacité de ses infrastructures :

- Réduction des unités : Le maximum de logements autorisés par unité passe de quatre à 2. Ces limitations s'appliquent désormais aussi aux locaux industriels et commerciaux.
- Justification : Un plan directeur des eaux est attendu pour juillet 2026. Actuellement, Prévost dispose de moins de deux ans de capacité résiduelle. La situation est jugée critique dans la région : Piedmont est à 150 % de sa capacité, et Saint-Sauveur à 98 %.

Occupation du domaine public

– Un nouveau règlement (871) encadrera l'occupation de la rue et des trottoirs par les entrepreneurs. L'objectif est de coordonner les travaux pour éviter de bloquer les artères principales ou les accès (fauteuils roulants, cyclistes). L'obtention du permis sera gratuite, mais obligatoire pour permettre une planification municipale adéquate.

Installations septiques (Programme Écoprêt) – Modification du règlement 848 pour permettre un remboursement anticipé avant la période de cinq ans, à condition de payer les intérêts prévus. Le conseil continue d'octroyer des prêts pour la mise aux normes d'installations défaillantes, un service très sollicité par les citoyens.

Adoption du règlement 870 décrétant un emprunt au montant de 464 000 \$ sur dix ans, pour l'acquisition d'un camion 12 roues pour la Direction des infrastructures et de l'ingénierie

Octroi d'un contrat de 24 215 \$ à Multitest (Pyritest Inc.), pour

l'analyse d'amiante dans tous les bâtiments municipaux (obligation légale).

Achat d'une gratte réversible, de Robitaille Équipement inc. pour 19 073 \$, choisi malgré un prix plus élevé pour conformité et un délai de livraison inférieur à quatre semaines.

Améliorations du réseau et sécurité

- Un investissement de 44 000 \$ est autorisé pour relier la rue Saint-Onge à la conduite principale du boulevard du Curé-Labelle. Cela améliorera la pression d'eau et la sécurité incendie dans le secteur.
- Signature de protocoles d'aide mutuelle en sécurité incendie pour cinq ans avec les municipalités de Sainte-Anne-des-Lacs et Morin-Heights.
- La Ville demande officiellement aux fournisseurs de télécommunications de garantir la fiabilité des services cellulaires lors de crises, à la suite de pannes constatées durant des événements climatiques passés.

Coopération régionale et vie communautaire

Sommet des Laurentides (COP 76) – La Ville appuie officiellement ce projet regroupant 76 municipalités des Laurentides.

- Objectif : Uniformiser les actions environnementales (pesticides, mobilité durable, économie circulaire) pour éviter les incohérences entre municipalités voisines.
- Contribution : Une somme de 1 000 \$ est allouée pour l'organisation de ce sommet prévu le 12 juin prochain.

Protection des forêts – Le conseil exprime sa solidarité envers la MRC des Laurentides en demandant au gouvernement le report des coupes forestières dans les zones identifiées comme projets d'aires protégées.

Soutien aux événements et organismes

- Diffusion Amalgame : Renouvellement de l'entente avec l'organisme qui présente des spectacles de musique classique et du monde à la salle Saint-François-Xavier.
- Marathon du P'tit Train du Nord : Autorisation de passage pour l'édition 2026 (3 et 4 octobre).
- Journée des petits entrepreneurs : Autorisation de l'événement le 6 juin 2026 au 2875, boulevard du Curé-Labelle.



Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse. Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.

BENOÎT ETHIER D.D.

Denturologiste

Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...

- Prothèses dentaires amovibles et sur implants : complètes ou partielles
- Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible

Plus de 32 années d'expérience à votre service

450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

vivez

Prévost

FÉVRIER 2026



110 900 m² d'aire protégée dans le Parc de la Coulée

Sur la photo, de gauche à droite : M. Paul Germain, maire de la Ville de Prévost; M. Dany Dumont, directeur général de Tricentris, la coop; M. Yves Lanoix, président du conseil d'administration du Club du Parc de la Coulée; M. Joey Leckman, conseiller de la Ville de Prévost; M. Pierre Daigneault, conseiller de la Ville de Prévost.

Séance d'information
Chauffer à l'électricité grâce aux subventions

Semaine de relâche
Une foule d'activités !

Prévost
ici pour inspirer



CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS

La Ville de Prévost, Tricentris et le Club du Parc de la Coulée protègent 110 900 m² du Parc de la Coulée

En décembre dernier, la Ville de Prévost a conclu l'acquisition d'une portion de terrain située à l'intérieur du Parc de la Coulée grâce à une importante contribution de Tricentris et le soutien financier du Club du Parc de la Coulée. Cette démarche s'inscrit dans la vision du Plan de conservation des milieux naturels de la Ville et vise à assurer la pérennité et la protection de ce secteur naturel prisé par la population.

En devenant propriétaire de ce secteur, la Ville renforce sa capacité à préserver les milieux naturels, à protéger les sentiers existants et à prévenir tout développement futur incompatible avec la vocation du site.

« Cette acquisition représente un investissement durable pour notre communauté. Elle nous permet de protéger un joyau naturel, de préserver durablement le réseau de sentiers apprécié des citoyens, tout en soutenant l'implication citoyenne qui fait la richesse du Parc de la Coulée. Réalisée sans impact sur le compte de taxes des contribuables, cette démarche démontre qu'il est possible de concilier protection du territoire, accessibilité publique et saine gestion financière », souligne Paul Germain, maire de la Ville de Prévost.

« Nous croyons que les communautés qui peuvent profiter pleinement de la nature dans leur milieu de vie sont plus enclines à la protéger et à reconnaître le rôle essentiel qu'elle joue pour la santé des citoyens et de notre planète. À travers notre programme *S'investir pour des communautés durables*, notre coopérative est heureuse de soutenir le travail des bénévoles et de la Ville de Prévost dans la préservation de ce milieu naturel », a déclaré Dany Dumont, directeur général de Tricentris, la coop.

« Après plus de quinze années de travail bénévole de la part de membres de notre Club, cette première acquisition représente une étape importante dans nos démarches visant la pérennisation de la plus grande superficie possible de l'actuel Parc de la Coulée. Nous espérons qu'elle sera suivie par plusieurs autres », a déclaré Yves Lanoix, président du conseil d'administration du Club du Parc de la Coulée.

Dans le quotidien des usagers, cette acquisition permet notamment d'assurer la continuité des parcours de randonnée, qui traversaient auparavant un terrain privé, et de garantir leur maintien à perpétuité.

L'acquisition a été autorisée par une résolution totalisant un investissement de près de 400 000 \$, financé par une contribution de 260 000 \$ du programme *S'investir pour des communautés durables* de Tricentris, une contribution du Parc de la Coulée de 80 000 \$ et un montant de 60 000 \$ provenant du Fonds parcs et terrains de jeu de la Ville de Prévost.

La gestion, l'entretien et la préservation des sentiers continueront d'être assurés bénévolement par le Club du Parc de la Coulée, en collaboration avec la Ville de Prévost. L'enregistrement notarié d'une servitude de conservation perpétuelle officialisera la confirmation de cette vocation. Un protocole de partenariat entre la Ville et le Club sera maintenu afin d'assurer la continuité des opérations.

Par cette acquisition, la Ville de Prévost pose un geste fort en faveur de l'environnement et du bien-être collectif. Elle confirme sa volonté de préserver ses espaces verts et de valoriser les milieux naturels comme héritage pour les générations futures.



Sur la photo, de gauche à droite : Marc-André Carrière, franchisé; Maude Leclerc, directrice adjointe, école du Champ-Fleuri et des Falaises; Denis Coulombe, franchisé; Philippe Boisseau, franchisé; Paul Germain, maire de la Ville de Prévost; Julie Gagné, Renaud-Bray; Mathieu St-Cyr, gestionnaire du marketing, Tim Hortons; Alexandra Landry, directrice, école des Falaises et de Val-des-Monts (intérim); Cynthia Desruisseaux, coordonnatrice aux loisirs, à la culture et à la vie communautaire, Ville de Prévost; Hardeep Gill, franchisé.

DON DE BANDES DESSINÉES

Encourager la lecture chez les jeunes Prévostois

Le 29 janvier dernier, un important don de bandes dessinées d'une valeur totale de 3000 \$ a été remis aux écoles primaires de Prévost par Tim Hortons, partenaire du Festival de la BD de Prévost.

Renaud-Bray a également donné un coup de pouce à l'initiative en offrant un rabais de 15 % à l'achat des bandes dessinées. L'école des Falaises, l'école du Champ-Fleuri et l'école Val-des-Monts ont ainsi reçu environ 50 bandes dessinées chacune destinées à leurs classes ou à leurs bibliothèques afin de favoriser le goût de la lecture et l'accès à la culture chez les jeunes.

« Ce don témoigne de l'importance que nous accordons à l'éducation, à la culture et au développement de nos jeunes. C'est grâce à des partenariats comme celui-ci que nous pouvons multiplier les occasions d'apprentissage et d'épanouissement », a souligné M. Paul Germain, maire de la Ville de Prévost.

Par cette initiative, la Ville de Prévost et ses partenaires réaffirment leur engagement envers la réussite éducative et la promotion de la lecture, tout en renforçant les liens entre la communauté, les entreprises locales et le milieu scolaire.



VILLE DE PRÉVOST EN DEUIL

Décès de l'ancien maire Roger Landry

C'est avec tristesse que la Ville de Prévost a appris le décès de monsieur Roger Landry, ancien maire de la Ville, survenu le 13 janvier dernier.

Particulièrement actif sur la scène politique locale, monsieur Landry fut d'abord échevin de 1973 à 1976 au sein du premier conseil de la nouvelle ville formée des anciennes municipalités de Lesage, Prévost et Shawbridge. Monsieur Landry a également servi sa communauté en tant que maire de Prévost de 1976 à 1979 et de 1992 à 1996.

La Ville de Prévost offre ses plus sincères condoléances à la famille et aux proches de monsieur Landry.



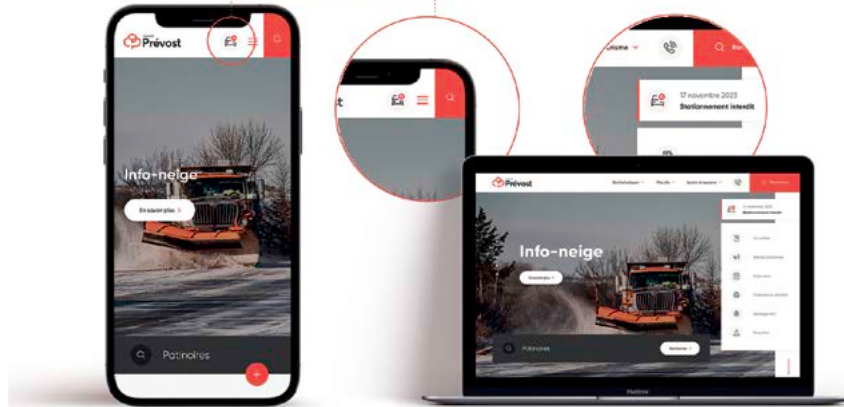
ENTRETIEN HIVERNAL

Un grand merci !

L'hiver est bien entamé et les accumulations de neige sont particulièrement au rendez-vous cette année.

La Ville de Prévost souhaite prendre un moment pour souligner le travail et l'engagement des équipes à l'œuvre sur le territoire à chaque tempête et lors de tout type de précipitation afin d'assurer la sécurité des Prévotoises et Prévostoises sur les routes.

Nous tenons également à remercier tous les citoyens qui nous aident dans leur quotidien en prenant soin de bien dégager leur entrée et tous ceux qui ont communiqué avec la Ville afin de partager leur appréciation du travail de nos équipes ou nous signaler des enjeux. Nous sommes là pour vous !



Autorisé



Interdit

LE SAVIEZ-VOUS ?

Stationnement hivernal

À Prévost, il est interdit de se stationner sur la rue en hiver, sauf si une période de tolérance est en vigueur. C'est pourquoi il est essentiel de se rendre au ville.prevost.qc.ca/stationnementhivernal pour savoir en temps réel si une période de tolérance a été décrétée.

Consultez le site web de la Ville après 17 h chaque jour afin de vérifier si une période de tolérance est en vigueur sur le territoire vous permettant de stationner sur la rue. En haut à droite de votre écran se trouvera un pictogramme sous forme de voiture. S'il est vert, vous pouvez vous stationner sur la rue. S'il est rouge, c'est interdit.

Lorsque le stationnement est interdit sur le territoire, l'amendement au règlement SQ-900-2022 autorise le stationnement en tout temps dans les stationnements municipaux.

La Ville de Prévost vous invite également à mettre à jour vos préférences sur le portail citoyen ou sur l'application mobile de Prévost pour vous assurer de recevoir toutes les notifications et alertes, comme les horaires d'interdiction de stationnement.

Pour tout savoir sur le stationnement hivernal :



LAVE-GLACE EN VRAC

Moins de plastique, plus d'économies

Depuis la fin de l'année 2022, la Ville de Prévost a mis en place un système de liquide lave-glace en vrac pour l'entretien de ses véhicules municipaux. Un réservoir de 1 000 litres est utilisé par tous nos employés pour remplir directement les réservoirs de l'ensemble de la flotte municipale, sans recourir aux contenants individuels en plastique.

Les résultats sont éloquentes : au 1^{er} janvier 2026, ce sont 3 386 litres de lave-glace qui ont été utilisés. Grâce à cette initiative, la Ville a ainsi évité l'utilisation de 896 bidons de plastique en un peu plus de trois ans.

Au-delà des bénéfices environnementaux, ce choix s'avère aussi avantageux sur le plan financier. Le lave-glace en vrac a permis à la municipalité d'économiser plus de 1 300 \$ par rapport à l'achat de bidons individuels au prix le plus bas du marché.

Ce projet illustre concrètement l'engagement de la Ville de Prévost en faveur de pratiques plus responsables, durables et économiques. De petits gestes, multipliés au quotidien, peuvent faire une réelle différence pour notre environnement et pour les finances publiques.

Nous en profitons pour rappeler que tous les commerces prévostoises qui vendent des bidons en plastique de liquide lave-glace offrent également l'alternative en vrac, une solution simple pour réduire les contenants à usage unique.



éco habitation

SÉANCE D'INFORMATION

Passer au chauffage à l'électricité grâce aux subventions

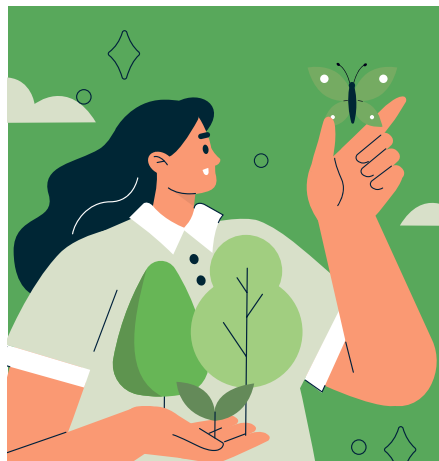
25 février 2026 | 19 h à la salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale)

Vous utilisez un système de chauffage au gaz ou au mazout ? Vous souhaitez réduire votre facture d'énergie tout en profitant de subventions pouvant atteindre jusqu'à 75 % ?

La Ville de Prévost vous invite à une séance d'information animée par Écohabitation, qui vous présentera des solutions d'électrification intelligentes, performantes et largement subventionnées. Ce sera également l'occasion de découvrir le programme JeRénovÉco, conçu pour vous accompagner dans votre projet de rénovation.

Une rencontre gratuite à ne pas manquer, offerte en collaboration avec Hydro-Québec.

Séance d'information gratuite. Aucune inscription requise.



COMITÉ DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Appel de candidatures

La Ville de Prévost est à la recherche de deux (2) citoyens(nes) et un(e) (1) citoyen(ne) issu du milieu des affaires (commerçant) pour siéger au sein du Comité consultatif du développement durable et de l'environnement (CCDDE).

Le CCDDE se réunit approximativement une fois par mois. Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une brève description de leurs motivations et leurs coordonnées par courriel (techenvironnement@ville.prevast.qc.ca).

Date limite pour poser votre candidature : 18 mars 2026



COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Appel de candidatures

La Ville de Prévost est à la recherche de deux (2) citoyens(nes) intéressés(es) à intégrer le Comité consultatif d'urbanisme (CCU). Toute personne ayant des connaissances générales et un intérêt pour l'urbanisme et qui aimerait collaborer à l'avancement des projets municipaux peut postuler.

Le CCU se réunit approximativement une fois par mois.

Date limite pour poser votre candidature : 13 mars 2026

Pour les détails concernant les critères de sélection et pour postuler :



ARÉNA RIVIÈRE-DU-NORD

Horaire des activités libres

Consultez l'horaire des activités libres sur le site Internet de l'aréna Rivière-du-Nord.



Activités de la relâche scolaire

Glissade, jeux, cinéma, sports, bingo et activités jeunesse : une programmation festive et gratuite (ou à petit prix) attend toute la famille pour bouger, s'amuser, créer des souvenirs et profiter pleinement de la semaine de la relâche à Prévost!

Soirée disco (pour les 10 à 12 ans)

Organisée par le Club optimiste de Prévost
27 février | 19 h à 22 h
École du Champ-Fleuri
Entrée 5 \$ (collation incluse)
Places limitées
Billets : optimisteprevost.org ou optimisteprevost@gmail.com

Glissade sur tubes

1^{er} au 7 mars | 9 h à 12 h
Terrain de soccer des Clos-Prévostois
Gratuit

Marché découverte (activité familiale)

28 février | 10 h 30
Gare de Prévost (1272, rue de la Traverse)
Gratuit

Soirée jeux de société

2 mars | 18 h à 20 h
Salle Saint-François-Xavier
Gratuit

Pour de l'information sur les activités de la relâche :
jsbeauchamp@ville.prevast.qc.ca

Bingo familial

En collaboration avec le Club Soleil de Prévost
3 mars | 13 h 30
Salle Saint-François-Xavier
3 \$ pour 3 cartes

Soirée Laser Tag (pour les 12 à 17 ans)

Organisée par la Maison des jeunes Le Local de Prévost
4 mars | 18 h 30 à 21 h
Maison des jeunes (1025d, rue Principale)
Gratuit

Ciné Famille : Zootopia 2

5 mars | 18 h 30
Salle Saint-François-Xavier
Gratuit
Ouverture des portes dès 18 h

Initiation au baseball

En collaboration avec l'Association de baseball mineur de Prévost
6 mars | 9 h 30 à 11 h
École du Champ-Fleuri
Gratuit

Initiation au soccer

En collaboration avec le FC Boréal
6 mars | 13 h 30 à 15 h
École du Champ-Fleuri
Gratuit

Matinée jeunesse : Ritournelle Imagine

7 mars | 10 h
Salle Saint-François-Xavier
Gratuit

loisirs et sécurité communautaire



SÉCURITÉ INCENDIE

Déneigez, pour votre sécurité

Le Service de sécurité incendie de la Ville de Prévost souhaite vous rappeler qu'après chaque averse de neige, il est très important de débayer et déglacer les escaliers, portes, balcons et fenêtres qui servent d'issues de secours et de moyens d'évacuation qui permettent d'accéder à la voie publique.

Ces actions vous permettront non seulement de pouvoir quitter aisément votre logis en cas d'incendie et/ou de mesures d'urgence, mais faciliteront également le travail des intervenants d'urgences.

Le Service de sécurité communautaire souhaite également inviter les citoyens concernés à s'inscrire au registre des personnes en situation de vulnérabilité afin d'assurer la meilleure intervention possible lorsque survient une situation d'urgence.



Inscrivez-vous ici



Activités libres en gymnase

Badminton

École du Champ-Fleuri
Lundi, 18 h 30 - 22 h*
Vendredi,
18 h 30 - 22 h*

* Plage horaire réservée aux familles de 18 h 30 à 19 h 30

Pas d'activité libre le 27 février

Pickleball

École du Champ-Fleuri
Jeudi, 18 h 30 - 22 h
Dimanche, 14 h - 18 h

Pas d'activité libre les 5 et 6 avril



Gratuit!

3 À 5 ANS

Heure du conte

Samedi 28 mars | 10 h
Mercredi 1^{er} avril | 10 h 30
Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Spécial chasse aux cocos

Les enfants sont invités à découvrir le plaisir de la lecture en se faisant raconter les plus belles et magiques histoires jeunesse. Ils seront transportés dans différents mondes imaginaires.

Places limitées
Inscription en ligne



Gratuit!

0 À 2 ANS

Atelier d'éveil à la lecture

Mardi 31 mars | 10 h 30
Bibliothèque Jean-Charles-Des Roches

Initiez vos tout-petits de 0 à 2 ans à la découverte des livres et de la lecture.

Au programme : lecture d'albums sur plusieurs thématiques, comptines, jeux, activités et suggestions de lecture.

Places limitées
Inscription en ligne

ville.prevast.qc.ca/inscription

Pour vous inscrire:

ville.prevast.qc.ca/inscription



SERVICE DE MÉDIATION CITOYENNE

L'hiver, la glace s'installe partout : sur les trottoirs, les vitres... et parfois, entre les gens

Et si on profitait de la saison pour aller à la rencontre de ceux et celles qui partagent notre quotidien? Un sourire à votre voisin, une petite discussion devant l'entrée ou une main tendue peuvent améliorer bien des relations!

Quand les tensions s'installent, il suffit parfois d'un premier pas pour retrouver l'harmonie. Le service de médiation citoyenne de MAVN est offert sans frais et en toute confidentialité pour aider les citoyens et citoyennes à renouer le dialogue et à retrouver une cohésion sociale dans leur entourage.

Cet hiver, brisons la glace !

450 436-6749, poste 104
info@mavn.ca



COMITÉ RÉGIONAL POUR LA PROTECTION DES FALAISES

Convocation à l'assemblée générale

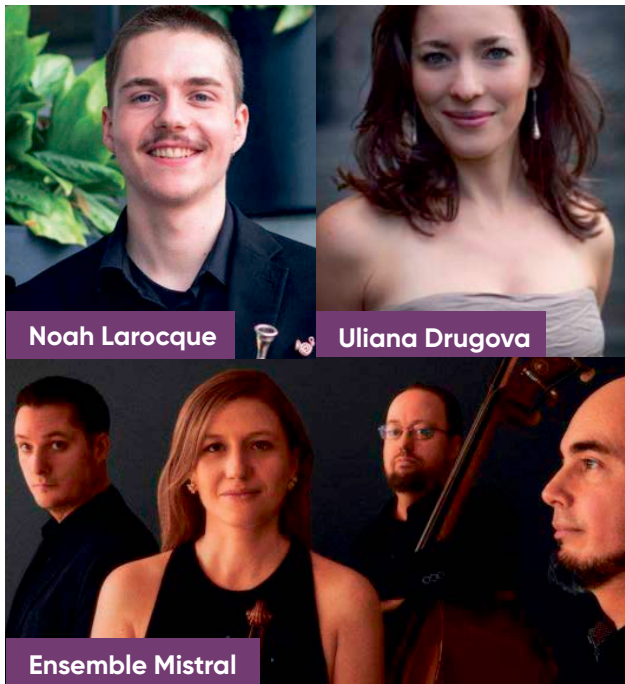
Jeudi 16 avril 2026 | 19 h

Salle du conseil du Centre des loisirs et de la vie communautaire (2060, chemin des Hauteurs, Saint-Hippolyte)

Né d'une initiative citoyenne rassembleuse et mobilisatrice, le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) œuvre depuis 2003 pour la protection et l'utilisation écoresponsable d'un territoire de 16 km².

Les membres et la population de la région sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle du CRPF.

Informations : parcdesfalaises.ca



Noah Larocque

Uliana Drugova

Ensemble Mistral

DIFFUSIONS AMAL'GAMME

Duo Drugova-Broekaert

Autour de Lili Boulanger

Dimanche 22 février 2026 | 14 h 30

Dans un programme pour violon et piano, Uliana Drugova et Michel-Alexandre Broekaert explorent l'univers de la célèbre compositrice française Lili Boulanger (1893-1918).

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservation nécessaire :
diffusionsamalgamme.com

Noah Larocque

Les grands maîtres

Concert cor et piano

Dimanche 8 mars 2026 | 14 h 30

Originaire de Saint-Jérôme et de Prévost, Noah Larocque souhaite partager avec nous son amour pour la musique riche et puissante qu'est celle du cor!

Coût : 30 \$ (entrée) / 25 \$ (abonné)
Gratuit pour les moins de 12 ans
Réservation nécessaire

Ensemble Mistral

Dans l'univers d'Astor

Samedi 28 mars 2026 | 19 h 30

Voici un spectacle musical et narratif qui nous plongera dans l'univers d'Astor Piazzolla.

Coût : 35 \$ (entrée) / 30 \$ (abonné)
Gratuit pour les moins de 12 ans

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

Réservation nécessaire :
diffusionsamalgamme.com

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE PRÉVOST

Conférence : Les vertus médicinales des épices et fines herbes, par Johanne Fontaine

Date : Mercredi 25 mars | 19 h 15

Lieu : Salle Saint-François-Xavier
(994, rue Principale)

Cannelle, romarin, cumin, ail et thym ne sont que quelques exemples de plantes possédant certaines vertus médicinales auxquelles notre conférencière nous initiera lors de sa présentation.

Coût : gratuit (membres) / 5 \$ (non-membres)

Informations : shepqc.ca

Causeries du samedi : La culture des tomates, les secrets de la réussite, animé par Michel Verdon

Date : Samedi 28 mars | 13 h 30

Lieu : Pavillon Léon-Arcand
(296, rue des Génévriers)



Michel Verdon, tomatologue, brossera un tableau des différentes variétés de tomates ainsi que leurs caractéristiques et initiera les participants à toutes les étapes de la production.

Coût : 10 \$ (membres) / 15 \$ (non-membres)

Places limitées | Inscription requise

Informations : shepqc.ca



CLUB SOLEIL
Soirée de danse en ligne et danse sociale

Date : Samedi 14 mars | 18 h à 22 h 30

Soirée de danse animée par Michel et Nicole et souper. Apportez vos breuvages et vos verres.

Lieu : École du Champ-Fleuri
(1135, rue du Clos-Toumalin)

Coût : 35 \$ (membres) / 40 \$ (non-membres)

Inscription requise auprès de Suzanne Monette 450 224-5612, au minimum cinq jours avant la date de la soirée.

Payable lors de la réservation et aucun remboursement possible.

Prochaines séances du conseil municipal

Lundi 9 mars, 19 h
Lundi 13 avril, 19 h
Lundi 11 mai, 19 h

Les séances du conseil municipal sont publiques et se déroulent à la Salle Saint-François-Xavier (994, rue Principale, Prévost).

Webdiffusion

Les séances du conseil sont diffusées en direct sur la page Facebook de la Ville de Prévost. Il est possible d'accéder aux vidéos antérieures des séances sur la page YouTube de la Ville.

Pour joindre les membres du conseil municipal :

 ville.prevast.qc.ca/elus

Communiquer avec la Ville de Prévost

311 | 450 224-8888
servicecitoyen@ville.prevast.qc.ca

Site Internet : ville.prevast.qc.ca

Pour tous les détails sur nos points de service et nos horaires :




Prévost

Suivez-nous !



Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 2 février 2026

Le maire précise que le budget a été adopté à la fin du mois de janvier pour l'année 2026, et donc avec un peu de retard considérant les élections.

Le programme circonflexe a été lancé au parc Gilbert-Aubin. Les citoyens auront donc la possibilité d'emprunter des équipements sportifs directement au parc. On mentionne que des patins, des bâtons de hockey et des luges sont disponibles et que tous les équipements peuvent être réservés d'avance afin de s'assurer de leur disponibilité.

Le maire souligne les principales réalisations de 2025, soit l'aménagement du parc Gilbert-Aubin, l'adoption de la politique Municipalité Amie des Aînés (MADA) et la signature de la convention collective avec les employés municipaux.

Correspondances

Les subventions demandées pour la réfection des chemins du Moulin, de la Rivière et des Skieurs ont toutes été refusées par le ministère. Une seule subvention de 3 millions a été octroyée pour le chemin de la Montagne. Elle a déjà été annoncée en janvier.

Création de nouveaux comités

Trois comités, soit le comité sur les travaux publics, le comité sur l'urbanisme et le comité sur l'environnement, ont été créés. Ces comités ne sont pas des comités citoyens, mais des comités où siègent le maire, un autre élu et la directrice générale ou tout autre employé de l'administration et ont pour but le respect des orientations, l'évaluation de la conformité et le suivi des dossiers. Pierre Gingras siègera au comité travaux publics, Hélène Barrette a été désignée pour le comité sur l'urbanisme et Maryse Fontaine sur le comité environnement.

Par ailleurs, Hélène Barrette, Maryse Fontaine et Marc-Antoine Séguin-De Sève siègeront sur le comité de démolition qui a été prévu par voie de règlement en janvier dernier.

Comité consultatif sur l'environnement (CCE)

Mme Marie-Ève Prévost a vu son mandat être renouvelé. Lors de la période de questions, un citoyen a souligné que les postes ne sont pas tous comblés sur ce comité. Le maire a précisé que tel était bien le cas et que la raison en est qu'un nouveau règlement sera adopté afin qu'un membre du CCE siège également sur le comité consultatif de l'urbanisme (CCU), et ce, afin de s'assurer d'harmoniser les décisions du CCU avec les préoccupations environnementales.

Réduction de la vitesse sur le boulevard des Laurentides – Plusieurs demandes ont été logées au fil des années afin que le ministère des Transports permette une réduction de la vitesse sur le boulevard des Laurentides. Toutes les demandes ont été refusées jusqu'à maintenant, mais le conseil a tenu à les réitérer. Les demandes ont également été assorties de l'idée de faire de cette section

du boulevard des Laurentides un véritable boulevard urbain, avec une voie cyclable et un feu de circulation à l'intersection avec le chemin du Moulin.

Parc Gilbert-Aubin – La contamination en métaux sur la partie nord du parc force des travaux de réhabilitation. Un appel d'offres sera lancé pour en assurer la réalisation.

Guignolée 2026 – Deux barrages routiers seront faits le 12 décembre 2026, soit à l'intersection des chemins Avila et Louis-Dufour et à l'intersection du chemin de la Montagne du parc linéaire.

Règlements

862-01-26 (Adoption) : La réserve financière pour les élections a été augmentée à 72 000 \$ afin de refléter la hausse des coûts du processus électoral.

945-26 (Adoption) : Ce règlement concerne l'occupation et l'entretien des bâtiments afin de s'assurer de leur maintenance et de la préservation des structures.

890-01-26 (Adoption) : Ce règlement concerne les balises appliquées au nouveau comité de démolition.

944-26 (Adoption) : Ce règlement concerne l'imposition des taxes et compensations. Les comptes de taxes seront donc envoyés prochainement.

Questions du public

Une citoyenne revient au sujet du pickleball. Il y a d'abord un besoin de réparer le terrain extérieur au parc Gilbert-Aubin afin de le rendre sécuritaire. Aussi, les Piedmontais, contrairement aux citoyens de toutes les autres municipalités autour, n'ont aucun accès à un terrain intérieur pour pratiquer leur sport en hiver. La citoyenne demande si des discussions pourraient avoir lieu avec la ville de Saint-Sauveur ou le Centre de Services scolaires afin d'avoir accès à des installations en partage.

Le maire répond que le terrain extérieur sera réparé, mais que pour un terrain intérieur, il est impensable que la municipalité puisse se doter des installations nécessaires à court terme. Des démarches seront faites afin de négocier du temps sur les terrains de Saint-Sauveur.

Une citoyenne mentionne que l'application du nouveau plan d'urbanisme semble stagner. Le maire répond que, malheureusement, le plan a été adopté sans la réglementation afférente. Les travaux entre le conseil et les experts au dossier vont toutefois bon train. La demande de prolongation du délai légal pour l'adoption des règlements a été refusée par le MAMH, qui semble avoir mal compris l'objet de la demande. Les démarches devront être poursuivies à ce niveau parce que le conseil ne souhaite pas adopter la réglementation dans

la précipitation et souhaite que cette dernière reflète réellement les désirs des citoyens.

La citoyenne demande si l'embauche d'un inspecteur en environnement n'est pas précipitée vu l'absence de règlements.

Le maire répond que l'inspecteur en environnement n'est pas un nouveau poste. Il avait un contrat de 26 semaines par année et ce dernier a été modifié pour 52 semaines. Même si le plan n'a pas de règlements afférents, il existe des règlements et il est important de les faire respecter. L'augmentation du contrat de l'inspecteur en environnement va par ailleurs permettre de libérer le conseiller en environnement, qui pourra siéger à l'ensemble des comités afin de s'assurer que les préoccupations environnementales soient au cœur des décisions des comités.

Un promoteur souligne que le Plan triennal des Immobilisations (PTI) n'inclut pas de nouvelle installation d'assainissement des eaux usées. Le maire explique que le projet visant à augmenter la capacité des installations en est à l'étape embryonnaire et qu'il n'était pas possible d'avancer des chiffres

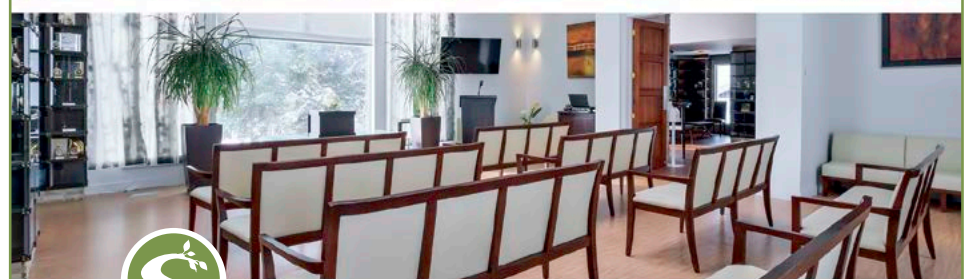
pour le PTI. Les citoyens seront avisés dès qu'un plan plus précis sera sur la table.

Une citoyenne demande si les passes pour le transport en commun pourraient être offertes gratuitement aux étudiants postsecondaires. La direction répond que la municipalité a déjà évalué cette possibilité, mais que le petit nombre d'étudiants ne justifiait pas les coûts qui seraient engendrés, vu que la municipalité devrait devenir dépositaire pour le service de transports. Elle mentionne toutefois que cette décision pourrait être portée à changer advenant qu'un nombre plus élevé de jeunes soient admissibles.

Budget 2026

Le directeur des finances, en réponse à une question, précise que la masse salariale pour 2026 est de 4 530 800 \$, comparativement à 4 688 600 \$ en 2025.

Il précise également que les montants des projets au PTI seront précisés et mis sur le web via une mise à jour de la présentation qui a été faite fin janvier.



Cimetière
Les Sentiers

LA GRANDE FAMILLE S'AGRANDIT

Le Cimetière Les Sentiers rejoint Magnus Poirier.
Même lieu paisible, mêmes valeurs écoresponsables.



CIMETIÈRE LES SENTIERS

2480, boul. du Curé-Labelle, Prévost (QC)
450 565 6464
www.lessentiers.ca

MAGNUS
POIRIER



Nicolas Michaud n.michaud@journaldescitoyens.ca

Séance ordinaire du conseil municipal tenu le 9 février 2026

Lors de la plus récente séance, le conseil municipal de Sainte-Anne-des-Lacs (SADL) a approuvé la liste des factures payées au 31 janvier 2026, totalisant 242 801,14 \$, ainsi que celle des factures à payer s'élevant à 330 615,66 \$.

Finances, administration et greffe

Un droit de préemption de dix ans a été imposé par le conseil municipal sur le lot 1 921 651, dit « l'Étoile », situé au 125 chemin des Colibris. L'acquisition de ce terrain par la Municipalité est ainsi priorisée pour un futur bâtiment public.

Une équilibrage optionnelle du rôle d'évaluation foncière 2027-2029 a été approuvée, au coût de 132 600 \$, répartie sur les budgets 2026-2027 et financée par le surplus non affecté. Cette décision, recommandée par la firme Évimbec, vise à mieux refléter les évolutions du marché immobilier local.

Travaux publics et voirie

Un contrat de services professionnels en ingénierie a été octroyé par SADL pour la réfection du chemin des Mouettes. Inscrits au programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028, ces travaux concernent environ un kilomètre de chaussée et le remplacement de ponceaux usagés. D'une valeur de 79 200 \$, le contrat a été attribué de gré à gré à la Direction de l'ingénierie et des infrastructures de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Cette entité assurera la conception des ouvrages, des plans et des devis pour le chantier.

Urbanisme

Une demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) a été approuvée pour le projet résidentiel Marais Castor, sur le chemin Filion. Ce développement prévoit neuf nouveaux lots, conforme aux critères d'intégration architecturale selon le comité consultatif d'urbanisme

(CCU), autorisant ainsi le permis de lotissement.

La cession de terrains pour parcs a été entérinée dans le projet Les Clos Dominique. Le promoteur cède près de 11 883 m² issus de deux lots, en nature plutôt qu'en argent, favorisant les espaces verts publics. Un délai de neuf mois est accordé pour finaliser les démarches.

Loisirs, culture et vie communautaire

La Municipalité a conclu une entente avec les CLSC pour soutenir financièrement les familles en difficulté économique dans l'accès aux activités estivales. Selon cette entente, le CLSC ou l'organisme demandeur couvre un tiers des frais d'inscription au camp de jour, la Municipalité assumant le reste, jusqu'à concurrence de 6 enfants par année et 1 200 \$ au total.

Par ailleurs, un contrat maximal de 15 000 \$ a été accordé à Multi-Surfaces pour réfection

du terrain de baseball municipal, affecté par un sol trop mou. Les travaux, prévus au printemps 2026, seront financés sur trois ans à même le fonds de roulement.

Organismes communautaires

Plusieurs dons ont été accordés par la Municipalité à divers organismes. Le Rucher collectif recevra 1 000 \$ pour ses initiatives en biodiversité et solidarité communautaire, après le succès de son rucher à l'île Benoît en 2025 et en prévision d'un nouveau projet à Sainte-Anne-des-Lacs cette année. L'organisme Héritage Plein Air du Nord (HEPAN) obtiendra 27 000 \$ en deux versements pour l'entretien des sentiers publics, conformément à l'entente 2025-2029 avec la Ville de Prévost. L'Amicale bénéficiera de 1 000 \$ pour ses activités sociales locales. L'Agence des bassins versants de Sainte-Anne-des-Lacs (ABVLACS) aura 4 000 \$ pour surveiller la qualité de l'eau avec des analyses en laboratoire gouvernemental. La Maison de la famille des Pays-d'en-Haut recevra 3 500 \$ pour son projet Familles Créatives d'ateliers parents-enfants. La Fondation Pallia-Vie obtiendra 300 \$ afin de soutenir le développement de son centre de soins palliatifs dans les Laurentides.

Nominations et embauches

Plusieurs nominations ont été faites pour assurer la continuité des services et soutenir les organismes communautaires. Le conseiller Michael Tinmouth siègera au conseil d'administration de la Maison de la famille des Pays-d'en-Haut, tandis que Maria Melo a été embauchée temporairement comme adjointe administrative pour 12 mois dès le 16 décembre 2025, en remplacement d'un congé de maternité. Geneviève Dufresne, étudiante en finance et vétérane de Magicoparc, effectuera un stage

aux finances durant l'hiver 2026 avant de redevenir coordonnatrice du camp de jour l'été venu. Justine Régimbald prendra le poste de commis de bureau-réception le 1^{er} août 2026 à la suite d'un départ à la retraite. Alexandre Beauchamp est devenu journalier permanent à temps plein aux travaux publics dès le 5 janvier 2026. Enfin, le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) 2026-2027 renouvelle le mandat de Daniel Paré et accueille Jean-Pierre Dupont et Andrée Cousineau pour deux ans, afin d'analyser les projets d'aménagement et de conseiller le conseil sur l'urbanisme et le développement territorial.

Sécurité publique et incendie

Un contrat a été octroyé à Solution d'eau Bourgelas pour mettre aux normes une borne d'incendie sur le chemin de la Paix, près du lac Suzanne. La soumission de 21 289,85 \$, déposée le 19 novembre 2025, s'inscrit dans l'entente promoteur Clos Dominique du 18 mars 2024.

La Municipalité assume directement les travaux pour assurer un suivi rigoureux et conserver la garantie. Alain Grégoire, directeur du service incendie, supervisera le projet; les coûts seront refacturés au promoteur Robert Boyer. Cette mesure renforce la sécurité dans ce secteur résidentiel en expansion.

Environnement

Le conseil municipal a octroyé un contrat au Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) pour un agent de liaison estivale 2026, dans le cadre du Programme estival d'accompagnement de protection des lacs. Cette décision, répondant à une demande de l'ABVLACS, représente un investissement de 25 494 \$ pour soutenir les initiatives locales de protection de l'eau, sensibiliser les résidents et coordonner les organismes.

Arrêter d'y penser!

Annoncez dans le Journal des citoyens!

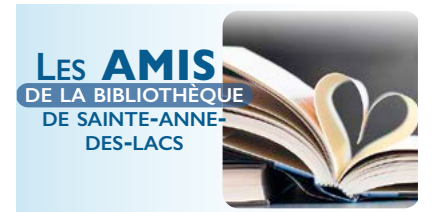
11 100 exemplaires - 23 000 lecteurs

514 894-1678 - Lise Pinard - lisepinard@journaldescitoyens.ca

Ensemble, on écrit le Québec

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Le service de prêt entre bibliothèques est compromis...



Louise Genest — Amie de la bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs

Ceci est un appel à l'aide. Nous avons besoin du soutien de tous ceux qui croient à la force du livre et à l'accès universel à la lecture. Or, le prêt de livres entre bibliothèques, qui est facilité depuis de nombreuses années par une tarification postale réduite de Postes Canada, est aujourd'hui mis en péril...

Le service de prêt entre bibliothèques (PEB) est essentiel, puisqu'il permet, entre autres, d'élargir l'offre de lecture et de culture aux amoureux des livres. Dans la seule année 2024, ici à la

bibliothèque de Sainte-Anne-des-Lacs, 1 528 livres ont été empruntés auprès du Réseau BIBLIO des Laurentides dans le cadre de ce service. Si on estime qu'en moyenne, chaque livre emprunté à une valeur de 25 \$, il s'agit d'une somme de 38 200 \$ que notre bibliothèque n'a pas eu à déboursier pour répondre à la demande de ses lecteurs.

Or, le gouvernement canadien propose d'apporter des modifications à la Loi sur la Société canadienne des postes. Le projet de loi C-15 prévoit, entre autres, le retrait de la tarification postale réduite dont bénéficient actuellement les livres de bibliothèques.

Si elle se concrétise, la modification proposée aura des conséquences majeures sur les petites municipalités, en particulier pour les petites bibliothèques comme la nôtre. En effet, tel que proposé, l'abandon de la tarification postale

réduite entraînera une augmentation importante des frais d'expédition de livres aux bibliothèques et, par conséquent, une réduction importante du service de PEB offert par le réseau BIBLIO dans toutes les régions du Québec, peut-être même, dans certains cas, son abandon pur et simple.

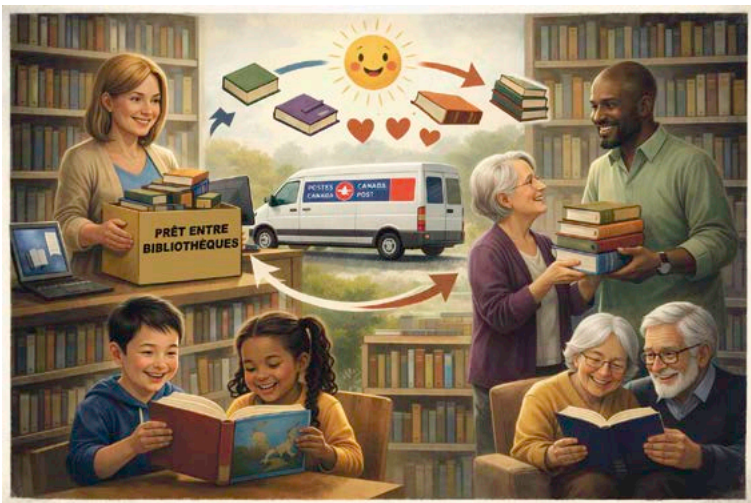
Ou alors, possiblement, une augmentation des frais que devraient assumer les bibliothèques, ce qui aurait un impact majeur sur leur offre de lecture.

Le projet de loi sera soumis au vote dans les prochaines semaines. Il n'est pas trop tard pour faire pression sur le gouvernement canadien, en soulignant la nécessité de maintenir la tarification postale réduite des livres de bibliothèques, et ce, pour le bénéfice de la population en général. Le réseau BIBLIO des Laurentides vous invite « à faire entendre votre voix en communiquant avec le ministre fédéral,

Monsieur Joël Lightbound, afin de lui faire part de vos préoccupations. »

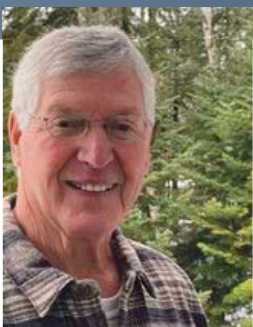
Il suffit de balayer le lien ci-dessous, ou écrire à joel.lightbound@parl.gc.ca

Vous pouvez aussi consulter sur votre moteur de recherche le document transmis aux bibliothèques de la région par le Réseau BIBLIO des Laurentides, intitulé « Mobilisation pour la tarification réduite pour les livres de bibliothèques ».



MUNICIPALITÉ DE
Sainte-Anne-des-Lacs

Mot du maire



Chère communauté,

Si Sainte-Anne-des-Lacs participait aux Jeux olympiques d'hiver de Milan-Cortina, elle arriverait première dans les épreuves d'équipe. C'est en unissant nos efforts que nous réalisons nos priorités, notamment le Plan de conservation des milieux naturels, ainsi que la création de comités d'élus, auxquels des citoyennes et des citoyens seront prochainement invités à se joindre pour enrichir nos réflexions.

Je vous invite le mercredi 4 mars prochain, au parc Henri-Piette, pour les activités de la relâche. J'ai bien hâte de découvrir les œuvres du concours de sculptures sur neige. Place à la créativité et à l'esprit d'équipe ! Comme dans toute bonne épreuve olympique, le chronomètre tourne : réservez votre bloc de neige dès maintenant. Et si vous avez la dent sucrée, vous pourrez déguster de la tige d'érable et des pains sucrés autour du feu. Un rendez-vous devenu incontournable pour les familles d'ici.

Le même jour, Soupe & compagnie offrira son traditionnel dîner au centre communautaire. C'est un moment convivial que j'apprécie particulièrement pour échanger avec les gens du milieu. Au même endroit, la Ludothèque Jeux Joue, L'Amicale et la Maison de la famille poursuivent leurs activités régulières, contribuant à la vitalité de notre communauté.

Je vous invite à consulter le site sadl.qc.ca pour découvrir la programmation complète.

Au plaisir de vous rencontrer lors de l'une ou l'autre de ces activités,

John Dalzell,
Maire

Relâche, on s'amuse !

Parc Henri-Piette (725, chemin de Sainte-Anne-des-Lacs)

Mercredi 4 mars, 10 h à 15 h

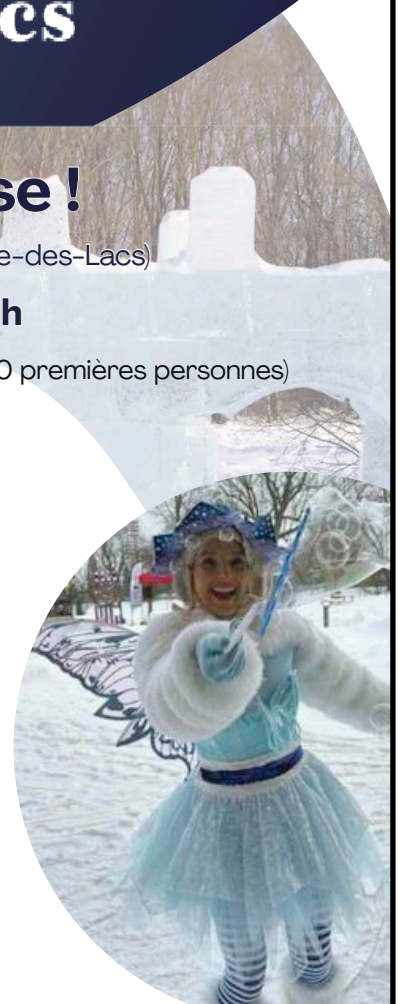
- Cabane à sucre (tire gratuite pour les 200 premières personnes)
- Pains sucrés à faire griller sur le feu
- Animation et musique d'ambiance
- Patinoires, jeux gonflables

Concours Sculptures sur neige

Arrivez dès 10 h pour sculpter votre bloc ! Des outils seront prêtés aux familles qui participeront à l'activité.

Prix à gagner :

- Une semaine au camp de jour Magicoparc
- Un cours de la programmation printanière



Inscription aux alertes citoyennes
citoyen.sacl.qc.ca



450 224-2675



sadl.qc.ca



La véritable protection des boisés

Maurice Gariépy — Association des Terres Boisées de Saint-Hippolyte

Mercredi, le 28 janvier dernier, j'ai assisté à la consultation de la MRC de la Rivière-du-Nord sur le Plan Climat. En table de concertation, on a eu l'occasion d'échanger sur les effets des GES (gaz à effet de serre), les moyens de les réduire, le réchauffement climatique, la biodiversité, etc.

Étant à la même table que notre mairesse, madame Poulin, et d'un conseiller monsieur Roy, cela nous a permis d'échanger avec des citoyens présents de Saint-Hippolyte et d'autres municipalités. Cela m'a également permis de discuter avec monsieur Lalande, préfet de la MRC. Ce dernier s'est montré en accord avec notre façon d'assurer la protection de nos milieux naturels. Voici le texte qui a été remis au préfet :

Comme les intervenants l'ont bien exprimé, nous faisons face aux changements climatiques de plus en plus observables. La réduction des G.E.S. est un objectif certain.

Les Municipalités de la MRC auront sûrement des pistes de solutions pour réduire ces G.E.S. en évaluant en autres : leurs infrastructures, les véhicules routiers, les édifices municipaux et le traitement des eaux et j'en passe.

En ce qui nous concerne, ce sont nos forêts qui nous préoccupent. Vous n'êtes pas sans savoir que près de 80 % du territoire forestier de Saint-Hippolyte est de propriété privée. Nos forêts peuvent être source de captation ou de

dégagement de G.E.S., tout dépend de la santé de celles-ci et de l'énergie que l'on y consacre.

Les risques auxquels nous faisons face sont multiples : les feux de forêt, les vents violents, les maladies affectant nos arbres comme le hêtre que nous sommes entraînés à perdre, l'érosion des sols, les plants envahissants et les espèces envahissantes tant au niveau de la faune que des micro-organismes étrangers.

C'est par la production de biodiversité que nous pouvons réduire ces risques. Des arbres malades sont source de dégagement de gaz carbonique. Une régénération de jeunes plants variés capte du gaz carbonique essentiel à leur croissance.

Ce sont des activités sylvicoles bonnes pour l'environnement qui nous permettent d'atteindre ces objectifs. On voit des parcs publics qui se créent, comme le Parc des Falaises ou la réserve Alfred Kelly et bien d'autres. Il faut souligner le travail des bénévoles qui s'occupent des sentiers donnant accès au public.

Par contre, la forêt faisant partie intégrante de ces zones est

complètement laissée à elle-même. Nous sommes en faveur de ces initiatives, mais cela nous désole de voir que l'on acquiert des terres privées à l'aide de subventions gouvernementales ou autres pour en faire des réserves ou parcs ayant pour but d'en donner accès au public et de supposément les protéger.

Ces territoires boisés sont laissés à eux-mêmes et j'inclus la faune face aux changements climatiques. Oui à ces espaces publics, mais acceptons les responsabilités qui viennent avec. Si on le fait, on pourra alors parler de véritable protection des boisés publics.

Pour plus de détails, vous pourrez prendre connaissance d'un article que j'ai publié récemment dans les journaux locaux qui s'intitule : *La forêt... la grande oubliée*. C'est exactement ce que l'on ne souhaite pas dans nos boisés privés.

C'est connu que la forêt a une grande capacité d'adaptation, mais elle a besoin de temps pour y parvenir. Avec les changements climatiques qui la bousculent, nous nous devons de l'aider, c'est-à-dire la rendre plus résiliente à ces changements climatiques.

Un outil important mis à notre disposition est un Plan d'aménagement forestier via les coopératives forestières qui sont chapeautées par le gouvernement. J'en possède un personnellement depuis

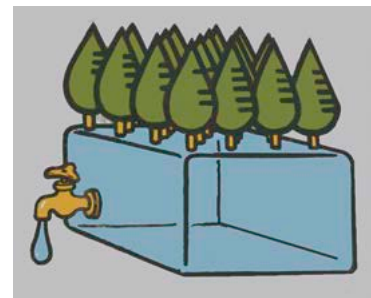
plusieurs années, comme plusieurs d'entre nous.

Celui-ci, conçu par des biologistes et ingénieurs forestiers, nous permet d'avoir une vision complète de nos lots boisés. On fixe des objectifs à atteindre pour assurer la santé et la pérennité de notre boisé.

On identifie : les milieux humides, les différents peuplements forestiers, leur âge, les activités sylvicoles recommandées pour chacun de ces peuplements en tenant compte de la faune et les milieux sensibles, et j'en passe.

En ce qui concerne le développement immobilier, malgré le fait que la grande majorité d'entre nous ne sommes pas des développeurs, nous ne sommes pas contre un développement intelligent, structuré, c'est-à-dire un plan d'urbanisation qui favorise une meilleure protection du couvert forestier pour le bien-être de tous.

Cependant, je m'adresse ici plus particulièrement au préfet de la MRC. Comme je l'ai mentionné précédemment, Saint-Hippolyte possède un important couvert forestier. Je ne voudrais surtout pas que notre municipalité serve de zone tampon pour permettre à d'autres municipalités qui mettent l'accent sur le développement immobilier à tort ou à raison, là n'est pas la question, de façon que la MRC atteigne ses objectifs de



Affiche représentant le rôle de la forêt dans l'accès à l'eau. Cette affiche arbore les sentiers d'une des forêts impériale du Japon.

protection de territoire souhaités par le gouvernement.

Nous ne désirons aucun plan de zonage qui viendrait mettre en péril le futur de nos boisés. Nous privilégions une solution participative avec nos élus(es) municipaux dans le but d'encourager et supporter les propriétaires de boisé à favoriser une saine gestion de leurs lots dans le but d'assurer la pérennité du couvert forestier.

Je termine avec ceci : humblement, c'est notre façon à nous de contribuer avec notre municipalité et notre MRC à atteindre leurs objectifs.

Nos forêts sont comme un jardin, il faut s'en occuper, tant au niveau des terres privées que des parcs publics. Les propriétaires de boisés sont les meilleurs gardiens des milieux naturels.

Je le répète souvent : la forêt est en amont de tout, c'est le filtreur de l'eau que nous consommons, de l'eau qui alimente nos lacs et rivières, même de l'air que nous respirons.

PAROLES D'ENFANT **DARIUS ET TATIE** lynegariépy@journaldescitoyens.ca

Les femmes et les enfants d'abord !

Dimanche le 25 janvier avait lieu la dernière journée de l'exposition *Titanic: un voyage immersif*, à la place Bonaventure. Mon filleul d'amour, Darius, sept ans, presque 8, mon amoureux Joanis et moi avons eu le plaisir d'en faire l'expérience.



Darius et Tatie se prêtant au jeu, pour l'expérience de l'inondation des cabines du Titanic, lors de l'exposition *Titanic, un voyage immersif*.

Assise avec Darius à l'arrière de l'automobile (à sa demande), en route pour Montréal, j'ai interrogé mon loup sur ses connaissances au sujet du Titanic. « Je sais que c'était un des plus grands bateaux de croisière et qu'il a fait naufrage en 1912, après avoir accroché un iceberg » qu'il me répond. « C'est bien mon grand, mais est-ce que tu sais ce qui s'est passé lors du naufrage ? As-tu regardé des bouts du film *Titanic* ? », que je lui demande. « Non Tatie. Peux-tu m'en raconter un peu ? », me dit-il. « Bien oui, mon loup. »

Et je lui raconte : « Après la collision entre le bateau et l'iceberg, les gens n'ont pas cru qu'il allait

couler, car le Titanic devait être insubmersible. Mais quand ils ont réalisé le danger, et qu'il n'y avait pas assez de canots de sauvetage pour tout le monde, le capitaine a dit : "Les femmes et les enfants d'abord" pour attribuer les places dans les canots. »

« Mais pourquoi le capitaine a dit ça, Tatie ? Je comprends pour les enfants, mais pourquoi les femmes ? » que mon grand me demande. « C'est une coutume appelée le "*Birkenhead Drill*". Elle repose sur l'idée morale de protéger les membres les plus vulnérables d'un groupe lors d'une catastrophe. Et, à l'époque, on considérait les femmes comme plus vulnérables, plus faibles. » que je lui réponds.

« Et qu'est-ce que les gens ont fait ? » questionne Darius. « Bien, des hommes ont essayé de tricher. D'autres ont sauté. Des femmes

âgées ont, elles, décidé de rester avec leur mari qui ne pouvait embarquer. Elles disaient avoir eu une belle vie, et que cette vie était avec leur mari. Dans le film, on voit un couple âgé se coucher ensemble sur le lit et se tenir la main. » Je regarde alors Darius et je vois une petite larme couler sur sa joue, et il me dit, la voix cassée : « Mais elle est triste ton histoire, Tatie. »

« Je sais, mon loup, mais il y a aussi eu des beaux gestes, comme les musiciens, qui sont restés sur le pont pour jouer, jusqu'à la fin, pour calmer la panique des passagers. » « Sauf les musiciennes, qui, elles, ont pu embarquer dans les canots de sauvetage, hein, Tatie ? » ajoute, plein d'espoir, mon loup d'amour. « À vrai dire, il n'y avait pas de femmes musiciennes payées sur le Titanic. Des passagères

jouaient du piano dans les salons privés, mais le rôle de musicien professionnel était, à cette époque, un métier masculin, surtout sur les paquebots. » que je lui explique. « Mais Pourquoi, Tatie ? » me demande mon loup, qui étudie justement en musique. « Probablement parce qu'à l'époque, les employeurs pensaient que les femmes devaient rester à la maison et avoir des enfants. C'était la tradition. » que je lui réponds.

Nous avons discuté ainsi jusqu'à ce que l'on arrive à l'exposition, pour ensuite expérimenter la réalité virtuelle du Titanic. Vers la fin, il y avait une salle réservée à la mémoire des musiciens, et mon Darius d'amour, voyant les photographies des huit musiciens dirigés par Wallace Hartley, s'est exclamé : « Voici les héros ! » Bien dit, mon grand.

Le nom de Mont-Rolland

Joseph Graham — une traduction de Brian Parsons

Lorsqu'on examine les noms de lieux, qu'il s'agisse de routes, d'écoles, voire de montagnes ou de rivières, il est essentiel de se pencher sur le contexte mondial et local pour comprendre l'esprit de l'époque où ces noms ont été choisis. Qu'est-ce qui a motivé ce choix? Quelle est l'histoire qui se cache derrière ce nom? De nos jours, ce choix paraît-il étrange ou inapproprié, ou a-t-il résisté à l'épreuve du temps?

Le sergent Jean-Pierre Rolland aborda pour la première fois le continent nord-américain en juin 1755, alors qu'il pêchait la morue avec ses camarades pour compléter leur alimentation après un mois en mer. Arrivée à Québec, sa compagnie fut rapidement transférée à Montréal, puis vers l'ouest, en territoire iroquois. Ils servirent d'abord sous les ordres du major général Jean Erdman, baron Dieskau, puis sous ceux de Louis-Joseph de Montcalm, la terreur des Britanniques. Rolland et ses hommes remportèrent des victoires jusqu'à la bataille décisive des plaines d'Abraham. Après cette défaite et la perte de Montréal qui s'ensuivit, l'accord de reddition offrit aux soldats français la possibilité de rentrer en France. Cependant, cinq années passées dans le Nouveau Monde, et sa fiancée, Marie-Joseph Guertain, convainquirent Jean-Pierre Rolland qu'il ne souhaitait pas continuer à servir son roi et qu'il préférait rester comme civil au Canada.

Leur vie était difficile et le jeune couple n'eut qu'un fils, Pierre, qui atteignit l'âge adulte. Accablé de dettes, Pierre fut contraint d'abandonner la ferme familiale et déménagea avec sa famille, dont son jeune fils Jean-Baptiste, à Saint-Hyacinthe. Jean-Baptiste Rolland, ne voyant aucun avenir dans la vie rude d'un ouvrier agricole à Saint-Hyacinthe, quitta la maison familiale à pied à l'âge de 18 ans, en 1832. Il n'avait que 30 cents en poche et était déterminé à rejoindre Montréal, à trois jours

de marche. Il arriva à Montréal début avril et se mit en quête d'un emploi. Montréal était une ville animée, peuplée de milliers d'immigrants et d'autres jeunes ruraux, comme Rolland. Le choléra ravageait la ville et les tensions politiques s'intensifiaient. En 1834, Rolland était apprenti imprimeur pour la publication controversée *La Minerve*, le journal fondé par A.-N. Morin, l'un des Patriotes arrêtés lors des soulèvements de 1837, est un personnage important de l'histoire canadienne-française. Nombre de ses héros les plus célèbres sont des Patriotes qui ont défendu leurs principes. Certains, comme Morin, Viger, Marchand et bien sûr de nombreux prêtres, sont morts sans héritage, confirmant ainsi l'idée reçue selon laquelle les Canadiens français aspiraient soit à devenir prêtres ou notaires, soit étaient désavantagés par le système politico-économique de l'époque. Rolland, quant à lui, ignorait ce handicap. Convaincu de l'importance des affaires, il bâtit un empire avec seulement 30 cents en poche. En 1840, il était maître imprimeur et, cette même année, il ouvrit sa propre imprimerie avec John Thompson. Deux ans plus tard, à 24 ans, il se mit à son compte et ouvrit une librairie. Durant les années suivantes, il vendit des livres, du papier et des produits dérivés, importa des ouvrages en français, en anglais et en allemand, et publia des manuels scolaires. En 1859, son fils aîné, Damien, le rejoignit, et dès 1872, ses autres fils intégrèrent

l'entreprise familiale en pleine expansion. Il fut un bienfaiteur de son quartier de la rue Saint-Denis à Montréal et, entre 1872 et 1879, participa à la construction de nombreux immeubles dans ce secteur. Il fut cofondateur de la Banque d'Hochelaga, qui devint la Banque Provinciale, puis fusionna avec la Banque Nationale. En 1879, la boucle fut bouclée avec l'acquisition de *La Minerve*, le journal où il avait débuté sa carrière 47 ans plus tôt. Comme nous le verrons, cela ne mit pas fin à l'implication de sa famille dans les entreprises d'Augustin-Norbert Morin.

La véritable croissance de ses entreprises commença en 1881. Le curé Labelle apprit que J.-B. Rolland souhaitait fabriquer son propre papier et il encouragea l'entrepreneur à examiner un terrain à Saint-Jérôme, où le train venait d'arriver. Père et fils prirent tous les risques pour ouvrir leur première usine de papier en 1881-1882. Jean-Baptiste aurait pu se retirer dignement et fortuné, mais à 67 ans, il se lança à nouveau dans l'aventure avec ses fils. Sous leur direction, la Compagnie de papier Rolland devint une entreprise florissante. En 1887, l'entreprise étant solidement entre les mains de ses fils, Jean-Baptiste Rolland décida de prendre sa retraite. Il avait 72 ans. Sir John A. Macdonald le nomma au Sénat, où Rolland estimait pouvoir continuer à servir le pays qu'il avait contribué à bâtir. Il décéda un an plus tard.

En 1902, ses fils ouvrirent une deuxième usine de papier sur la rivière du Nord, à Sainte-Adèle, la même ville où le prédécesseur de Rolland et premier propriétaire de *La Minerve*, A.-N. Morin, avait expérimenté la culture de la pomme de terre afin d'encourager les Canadiens français à s'établir dans les Laurentides. Trois ans plus tard, en 1905, le gouvernement ouvrit un bureau de poste nommé Mont-Rolland pour desservir la population nombreuse vivant autour du moulin. En 1918, une nouvelle paroisse, Saint-Joseph-de-Mont-Rolland, fut créée, la séparant de Sainte-Adèle. Ce n'est que dans les années 1960 que son nom fut abrégé en Mont Rolland.

Mont-Rolland fusionna avec Sainte-Adèle en 1997, et le nom subsiste aujourd'hui pour désigner un quartier de la commune d'origine.



Photo : galerie-histoire-archives-laurentides.com

Vue générale et la Gare.

Notre passé — Ce texte est une traduction d'un article paru dans une lettre d'information en ligne de Joseph Graham. Pour lire l'original, veuillez aller à josephgraham.ca/pl/the-naming-of-mont-rolland/; et pour obtenir des informations sur la lettre d'information, veuillez aller à josephgraham.ca.

Se réchauffer le cœur avec la musique



Les pianistes Michel-Alexandre Broekaert et Boran Zaza seront en concert le 22 février prochain.

Dans quelques jours, le 22 février, nous recevons deux extraordinaires pianistes qui se partageront le clavier de notre excellent instrument afin de nous entraîner dans un périple musical d'est en ouest. Boran Zaza se joindra au québécois Michel-Alexandre Broekaert dans un riche répertoire pour piano quatre mains.

Née en Syrie et ayant grandi au Kurdistan, la pianiste Boran Zaza a présenté son art en Irak, au Liban, à Oman, à Dubaï, en Italie et aux États-Unis. Broekaert, quant à lui, est détenteur d'un doctorat en musique de l'Université de Montréal. Sa soif du dépassement et son enthousiasme communicatif ont également trouvé un terrain fertile dans l'univers des concours, tel qu'en témoigne sa feuille de route étoffée. Lauréat de plusieurs concours nationaux et internationaux, c'est d'abord en solo qu'il s'illustre, avec des premiers prix au Concours de Musique du Canada, au Concours de concerto de l'Orchestre Symphonique de Trois-Rivières, ainsi qu'au Concours de concerto de son Alma Mater, l'Université de Montréal. C'est donc à la découverte de musiques rares et inédites puisant aux répertoires classiques et folkloriques que vous êtes conviés.

Ensuite, le 8 mars, dans la série *Jeunes Virtuoses*, nous aurons droit à un concert qui mettra en valeur un instrument très rarement entendu en solo sur notre scène : le cor français, instrument à vent de la famille des cuivres caractérisé par la noblesse de sa sonorité. Noah Larocque, originaire de Prévost et de Saint-Jérôme, termine présentement ses études universitaires à l'Université de Montréal ainsi qu'au Conservatoire de Montréal. À la suite d'une audition réussie, il vient tout juste d'obtenir un poste au prestigieux Orchestre Métropolitain sous la direction de Yannick Nézet-Séguin. Accompagné au piano par Ludovic Rochon, il nous offrira des œuvres de J.S. Bach, Amadeus Mozart, Eugène Bozza et plusieurs autres. Merci d'être nombreux à soutenir notre mission de diffusion de la musique de haut niveau.

Il existe de nombreuses raisons pour consulter en chiropratique

CENTRE CHIROPATIQUE VITALITÉ

Technique douce

Mal de dos
Mal de cou
Maux de tête
Douleurs dans les bras, engourdissements
Maux d'oreille à répétition
Sciatique
Douleurs dans une jambe
sont des exemples...

Consultez pour un examen approfondi, un diagnostic et des conseils sur les traitements

Prenez rendez-vous:

450-224-4402

2894, boul. Curé-Labelle
bureau #104, Prévost J0R 1T0

D^{re} Isabelle Cazeaux
Chiropraticienne D.C.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Solution page 24

Par Odette Morin février 2026

Horizontal

- 1 - Pour ouvrir ou couper
- 2 - Passionné
- 3 - Causer du désordre- Fourrage
- 4 - Entendu! - Calligraphié
- 5 - Elle est en dessous- Démonstratif
- 6 - Cuvettes - Naïve
- 7 - Poussent sur la tête ou dans le champ - Refus anglais
- 8 - Incontournables
- 9 - Personnel- Mise au parfum
- 10 - Chanteuse capverdienne - Il pique les ovins
- 11 - Négation - Irlande poétique - Infinitif
- 12 - Met fin à la pagaille - Montagne espagnole

Vertical

- 1 - À pied
- 2 - Il est borné - D'avoir- Faire des ravages
- 3 - Mollusques
- 4 - Sont œuvre est essentiellement dramatique
- 5 - Il s'habillait en femme - Alliage (pl)
- 6 - Boxeur- Romains
- 7 - Elle est fétide - Préposition - Provient d'une racine
- 8 - Prendre du bon temps - Arbrisseau lianescent
- 9 - Possession - Rendre créole
- 10 - Aller de l'avant - Terme de tennis
- 11 - Petit sac membraneux - Joyeux passé
- 12 - Mise à l'épreuve - Mesure

Par Odette Morin

À la recherche du mot

P E R D U

Solution page 24

Placez, dans la grille, la première lettre de la réponse de chaque énigme. Vous obtiendrez ainsi le mot ou le nom recherché.

- 1 - Couleur, félin et couleur de félin.
- 2 - Son gigot est succulent.
- 3 - Petit vautour d'Amérique.
- 4 - Le ver à soie est celle du bombyx.
- 5 - On l'appelle aussi hérisson de mer.
- 6 - L'endroit idéal pour pondre ses œufs
- 1 - En musique, interruption plus ou moins longue du son.
- 2 - Moment très court.
- 3 - Manifestation soudaine et fugitive; il peut être de génie.
- 4 - Temps de pénitence consacré à la préparation de Pâques.
- 5 - Période de cinq ans.
- 6 - Temps d'arrêt entre les actes d'une pièce de théâtre.

Excellent chasseur en vol

Période de temps

1	2	3	4	5	6	1	2	3	4	5	6



Recettes d'Odette

Odette Morin odemorin@journaldescitoyens.ca

LE SAUMURAGE DES VIANDES

Ce n'est pas d'hier que l'humain a découvert les qualités du sel pour la conservation des aliments, en particulier des viandes et des poissons. Le saumurage ou le salage sont utilisés pour préparer les charcuteries, mais aussi pour conditionner les viandes et les poissons avant le fumage. On peut penser au fameux bœuf fumé (*smoked meat*). Dans ce cas précis, c'est une macération dans un mélange sec de sel, de sucre et d'épices qui donne à une pièce de viande de qualité moyenne une tendreté et un goût unique. On utilisera, aussi un mélange sec de sel et de sucre dans le cas du saumon avant de le passer au fumoir ou pour faire le gravlax. Des épices, des herbes et des condiments pourront aussi y être ajoutés et pour le saumon, on pourra remplacer le sel, par de la sauce soya japonaise et le sucre par du sirop d'érable.

Si vous avez déjà eu le plaisir de déguster une dinde saumurée, vous aurez constaté à quel point ce procédé rend la viande moelleuse et juteuse. Le saumurage se fait par la macération d'une ou de plusieurs pièces de viande dans une solution d'eau, de sel souvent additionnée de sucre et d'épices. Ce procédé est une combinaison de diffusion et d'osmose. Le sel agit sur les parois des cellules en les rendant plus perméables ce qui les fait absorber de l'eau, ce procédé empêche, aussi les cellules de perdre leur eau à la cuisson. Les viandes ainsi traitées seront moelleuses et juteuses et juste assez assaisonnées.

SAUMURE DE BASE

Cette recette donne assez de saumure pour faire macérer 1 poulet en morceaux (1 à 1,5 k) ou 8 côtelettes de porc, 1 poulet entier ou 1 rôti de porc.

INGRÉDIENTS

- Eau froide, 8 tasses (2 litres)
- Gros sel ou sel de mer fin, 60 ml (¼ tasse)
- Sucre, 60 ml (¼ tasse)
- Mélange d'épices au choix, 1 c. à soupe (environ 15 ml) (facultatif)

PRÉPARATION

Dans un grand bol ou contenant non corrosif (verre, terre cuite, inox ou plastique), préparez la saumure en mélangeant bien tous les ingrédients. Mettez-y les morceaux de viande et laissez-les macérer, au frigo, pendant la durée que vous aurez calculée pour donner 1 heure par livre (454 g). Après, rincez la viande et épongez-la à l'aide d'un linge de cuisine ou d'un essuie-tout. Cuisez la viande selon la méthode de votre choix.

LA SAUMURE SÈCHE (DRY RUB)

Avec cette méthode, vous obtiendrez sensiblement les mêmes résultats qu'avec la saumure en solution. Il s'agit d'enrober vos pièces de viande d'un mélange sec de sel et d'épices. Vous pourriez les cuire quelques minutes après ou les laisser macérer toute une nuit. Elles seront parfaitement assaisonnées le tout sans rinçage.

INGRÉDIENTS

- Sel, 1 cuil. à soupe (15 ml)
- Poudre d'ail, 1 cuil. à soupe
- Poudre d'oignon, 1 cuil. à soupe
- Paprika, 1 cuil. à soupe
- Poivre, 1 cuil. à soupe
- Sucre, 1 cuil. à soupe
- Cayenne ou autre poudre de piment, 1 à 2 cuil. à thé

PRÉPARATION

Mélangez tous les ingrédients. Saupoudrez sur la viande des deux côtés, couvrez-la et mettez-la au frigo. Sortez-la de vingt à trente minutes avant la cuisson.

SAUMON QUÉBEC/JAPON

Ici se rencontre le meilleur de nos deux mondes. Pour la cuisson au four, sur la braise ou sur le gril ou pour conditionner le saumon avant le fumage. On pourra laquer le saumon en le badigeonnant d'un peu de sirop d'érable durant la cuisson. Agrémenté de gingembre, d'ail et de zeste d'orange, c'est un vrai délice!

INGRÉDIENTS

- Filet de saumon entier ou tranché en pavés, 1 d'environ 3 livres (1,4 kg)
- Sirop d'érable, 3 cuil. à soupe (45 ml)
- Sauce soya japonaise (Kikkoman), 2 à 3 cuil. à soupe (30 à 45 ml)
- Gingembre, ail, zeste d'orange râpé finement, 1 cuil. à thé (15 ml) de chacun (facultatif)
- Poivre du moulin ou piment broyé, ½ cuil. à thé ou au goût
- Huile d'olive, 1 cuil. à soupe

PRÉPARATION

Placez le filet dans un grand plat de service. Mélangez tous les ingrédients, sauf l'huile. Badigeonnez le saumon, des deux côtés, avec ce mélange. Placez le filet côté peau en haut, couvrez-le et mettez-le au frigo pendant une douzaine d'heures. Vous pourriez aussi le mettre dans un sac de plastique. Avant la cuisson, rincez et épongez bien le filet et enduisez-le d'huile d'olive des deux côtés. Tranchez le filet en pavés et faites-les cuire selon la méthode de votre choix en commençant par le côté peau.



Bon appétit!

Voici quelques trucs utiles ou importants

- Utiliser un contenant qui ne réagira pas avec le sel, soit de verre, de terre cuite, d'acier inoxydable ou de plastique. Les sacs à congélation peuvent être utilisés, dans ce cas vous aurez besoin de moins de saumure.
- Faites toujours saumer les viandes au frigo et jetez toujours la saumure utilisée. La viande doit être complètement submergée.
- Avec la saumure de base, on ne doit pas compter plus de 1 heure de macération par livre (454 g) de viande, sinon celle-ci sera trop salée.
- La macération en saumure prendra aussi peu que 1 heure, dans le cas de 2 poitrines de poulet avec une saumure de base ou plus de 12 heures pour une dinde.
- Une saumure trop concentrée combinée à une durée de macération trop longue rendra la viande trop salée.
- Vous pourriez mettre une petite quantité de viande (1 kilo ou moins) à saumer le matin pour la cuire le soir.
- Après le saumurage, il est important de rincer la viande soigneusement, puis de l'éponger avec un linge de cuisine ou un essuie-tout.
- Vous pourriez ajouter des épices comme du poivre grossièrement moulu, des graines de coriandre, de l'anis étoilé, des feuilles de laurier, du thym, etc. Une partie de l'eau peut être remplacée par du jus de pommes.
- Ne jamais rajouter de sel avant ou après la cuisson. Par contre, on peut poivrer et ajouter nos herbes et nos épices préférées.

Mardi rouge

Février, mois de la Saint-Valentin, mois de l'amour. Mais comme cette année, vous lirez cette chronique après le 14 février, nous avons décidé d'aller ailleurs dans nos suggestions.

À la place de vous présenter des films qui racontent les débuts d'une histoire d'amour, nous vous suggérons deux films qui traitent de la fin de ces belles aventures. En passant, une des journées connaissant le plus de séparations dans l'année est le *Red Tuesday*, ou mardi rouge, qui est le mardi précédant la Saint-Valentin. Une étude britannique a révélé que près de la moitié des personnes sondées ayant rompu juste avant la Saint-Valentin ont choisi ce mardi spécifique. Les motivations incluent l'évitement des dépenses (fleurs, restaurant) et la volonté de repartir à zéro avant le printemps. – Bon visionnement!

Libre-échange



(v.f. de *Splitville*) Film 2025, comédie, romance, États-Unis, 1 h 44, *Amazon Prime*; réalisation: Michael Angelo Covino; interprètes: Michael Angelo Covino, Dakota Johnson, Adria Arjona, Kyle Marvin.

Synopsis – Alors que sa femme veut demander le divorce, Carey court chercher du soutien auprès de ses amis, Julie et Paul. Il découvre alors que le secret de leur bonheur est qu'ils sont en couple libre. Mais est-ce que ce modèle de couple leur permet réellement d'être heureux?

Ciné-fille – Scénaristes et interprètes de leur film, Kyle Marvin et Michael Angelo Covino (qui nous ont déjà donné le film *The Climb*) observent les faux-semblants chez les couples, les certitudes affichées qui dissimulent des réalités tout autres, comme dans le *libre-échange*.

Libre-échange m'a permis de voir une scène de « bagarre » et de destruction qui sera imprimée dans mon esprit pour longtemps. Moi qui ne suis généralement pas fan de ce type de scène, je n'ai pu m'empêcher de rire quelques fois lors de cette lutte entre les deux amis, parfois de bon cœur, parfois par malaise pour un personnage! Et cet extrait représente bien le film

tout entier: alors qu'on pense aller dans une direction, on en change, allant de surprise en rebondissements, d'une scène d'action à des moments plus calmes, alternant entre moments drôles et moments tristes, et surtout, nous volant des rires, alors que nous hésitons entre malaises et plaisirs!

La photo et les décors sont superbes. Imaginer une maison de vacances cosuée sur le bord de l'eau, à Long Island, près de New York, des beaux appartements, des écoles huppées. Et, étonnamment, tout le film a été tourné à Montréal. C'est réussi.

Petit bémol: les personnages féminins restent en périphérie, alors qu'ils auraient gagné à être développés davantage. Les acteurs et actrices sont bon(ne)s, malgré quelques scènes jouées trop grossièrement. Mais le scénario compense, par sa justesse. Comme avec *The Climb*, Marvi et Covino signent une comédie burlesque et cruelle qui se révèle plus fine qu'elle ne paraît au premier abord. **7,5 sur 10**

Ciné-gars – Un film au scénario original. Une comédie romantique, sans vraiment de romance, mais davantage d'humour noir! Beaucoup d'action, et plusieurs détours surprenants. Un film sans temps morts. On alterne scènes d'action, avec des discussions entraînantes entre les personnages.

On a vraiment l'impression d'être à Long Island et New York, alors qu'on est au Québec. C'est une vraie comédie, mais très improbable dans la réalité! **8 sur 10.**

Nous, les Leroy



Film 2024, Comédie, drame, France, 1 h 41 minutes, *Apple TV*; réalisation: Florent Bernard; interprètes: Charlotte Gainsbourg, José Garcia, Lily Aubry, Hadrien Heaulmé.

Synopsis – Sandrine Leroy annonce à son mari Christophe qu'elle veut divorcer. Leurs enfants ont bientôt l'âge de quitter la maison, et elle ne s'imagine pas rester

seule avec lui, alors qu'elle n'est plus amoureuse. Dans une opération de la dernière chance aussi audacieuse qu'in vraisemblable, Christophe organise un week-end pour sauver leur mariage: un voyage passant par les endroits clés de l'histoire de leur famille. Un voyage qui ne sera pas de tout repos...

Ciné-fille – Cette comédie est passée un peu sous le radar lors de sa sortie en salle. Avec un synopsis plutôt ciblé, et un sujet dont on a l'impression qu'il est destiné à une clientèle précise, certains peuvent douter d'y trouver leur intérêt. Mais ce n'est pas du tout le cas, *Nous, les Leroy* s'adressant à quiconque ayant déjà été amoureux, connu une rupture, ou subi la séparation de ses parents. Et le film gagne à être visionné.

Le film aborde avec justesse le thème de l'usure du couple face à l'épreuve du temps et de la famille, de la routine, de la charge mentale, du manque de communication. C'est un film sur la déchirure du couple, de la difficulté pour un des membres de nommer cette fin, et pour l'autre de le réaliser et de l'accepter. Mais au travers de la déchirure, le film permet de croire que, même si l'amour n'est plus au rendez-vous, les beaux souvenirs restent malgré tout.

De voir Charlotte Gainsbourg, actrice que j'apprécie beaucoup, jouer dans une comédie, fait du bien: autant parce qu'elle y réussit très bien, et qu'elle a bon sens du rythme, que parce qu'on gagne à la voir sous une autre facette que celle du drame. Le contraste entre sa voix douce et son attitude calme lors de certaines scènes de colère, amplifie davantage le côté drôle, et sert très bien le film. José Garcia et les acteurs qui interprètent les enfants sont aussi très bons. Mention à Jérôme Niel (*Studio Bagel, les Tutos de Camille*), pour son caméo, tout en intensité.

Ne vous méprenez pas, *Nous, les Leroy* est bien une comédie. On passe avec aisance d'une scène drôle à une scène touchante. Et c'est parfait ainsi. Un film loin d'être mièvre. Jusqu'à la fin. **8 sur 10.**

Ciné-gars – Les scènes de *Nous, les Leroy* qui amènent les moments les plus drôles du film sont celles où le mari, Christophe, essaye de rallumer la flamme de leur amour. C'est un *best off* des endroits marquants de leur histoire, mais aussi une suite de souvenirs clichés pour Sandrine.

Charlotte Gainsbourg, avec sa douceur, même dans les moments de frustration, est très bonne dans son interprétation de Sandrine. **7 sur 10.**

Mordre dans la vie !

Claire Boivin Boisvert

Et vous, qu'en dites-vous?

Tout au cours de la vie, lorsque se présente, suggestion d'activité, voyage, achat inattendu, nouvelle occasion, spontanément quelques-uns acceptent, s'embarquent dans l'aventure et d'autres renonce.

Sur quoi repose la décision alors? Motivation, détermination, caractère de la personne, confiance en soi, nouveau défi, besoin de changement, absence de peur, goût de l'inconnu, force de caractère, capacité d'adaptation?

Autant de facteurs qui serviront pour un oui ou un non, a-t-on réalisé. Que de discussions pour arriver à une analyse, puisque constatation faite, chaque être humain est unique ainsi que chaque vie!

Un bel exemple nous a été donné par un membre du groupe. Cet homme est arrivé tout joyeux et rayonnant de bonheur. Il nous a dit qu'il avait pris la décision d'offrir le gîte à une dame en difficulté, et ce, sans rien lui demander

en retour. Oui, il a dû faire des changements dans son quotidien, transformer son appartement, se départir de certains biens et enfin s'adapter à cette nouvelle vie. Mais la joie de donner, la présence que cette dame lui apporte, et le fait de la sentir heureuse, l'ont transporté dans une euphorie qui lui fait vivre des moments de bonheur qu'il n'aurait jamais pensé pouvoir atteindre.

En écoutant ce récit, oui, nous pouvons dire qu'il mord dans la vie à pleines dents et qu'il en récolte les fruits. En l'écoutant, certains ont réalisé que vivre de tels moments est reconfortant et toujours possible si nous osons nous engager dans certaines situations inattendues.

Alors oui, mordons dans la vie et profitons au maximum des plaisirs et des expériences de la vie humaine, car *La vie est si fragile, est si fragile, est si fragile*, comme nous le dit Luc de Larochelière dans sa chanson *Si fragile*.

PHYSIOTHÉRAPIE - OSTÉOPATHIE PRÉLÈVEMENTS SANGUINS

Thérapie manuelle – Analyse de la course à pied
Réadaptation post-opératoire – Rééducation vestibulaire
Puncture physiothérapique avec aiguilles sèches (PPAS)

PHYSIOTHÉRAPEUTES

Jasmine
Perreault
Caroline
Perreault
Catherine
Paquin
Laurence
Gauvin Couture
Jasmine
Guénette-Labelle

OSTÉOPATHES

Kim
Aspirot
Émilie
Bérubé
Nina
Uytterhaeghe

INFIRMIÈRE

Johanne
Roy

CLINIQUE
PHYSIOTHÉRAPIE
DES MONTS

2994, boul. du Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0

450.224.2322

www.physiodesmonts.com

CONCOURS DÉFI

MAINTENANT PERMIS AUX ADULTES

Odette Morin - Courez la chance de gagner une carte-cadeau 30\$ à la Librairie L'Arlequin

CHARADE

Mon premier : Déterminant (adjectif) possessif, troisième personne du féminin singulier.

Mon deuxième : Se dit d'un beurre ni dur ni fondu, parfait pour tartiner.

Mon troisième : Chacune des pièces d'acier constituant le chemin de roulement d'un train.

Mon tout : Il combattait au Japon.

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU

Placez, dans la case appropriée, la première lettre de la réponse de chaque énigme et vous obtiendrez ainsi le mot recherché.

1 - Absence de bruit
2 - Premières lettres du nom d'une personne
3 - De poche, elle est très utile en camping
4 - De bouleau, on en faisait des canots

5 - Dix-neuvième consonne de l'alphabet

Mot recherché : Constitué surtout de quartz, on en faisait des outils, des armes

1 2 3 4 5

QUI SUIS-JE ?

Voici les trois indices qui désignent le même mot.

1 - Je suis un État (pays) d'Amérique du Sud sur le Pacifique.
2 - L'espagnol, l'aymara et le quechua sont des langues parlées chez nous.
3 - Lima, ma capitale, est considérée comme la ville la plus étendue sur un désert.

COUPON-REPONSE

CONCOURS DÉFI Février 2026

CHARADE _____

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU _____

QUI SUIS-JE ? _____

Nom _____

Ville _____

Âge _____ Tel : _____

Par courriel : defi@journaldescitoyens.ca ou la poste : Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost (Québec) JOR 1T0. Vous avez jusqu'au 8 du mois suivant la parution du journal pour envoyer vos réponses. Vous envoyez vos trois réponses avec votre nom, votre âge, votre ville de résidence de même que votre numéro de téléphone par courriel à defi@journaldescitoyens.ca ou par la poste à l'adresse suivante : Les Éditions prévostoises, case postale 603, Prévost (Québec) JOR 1T0. Le gagnant sera choisi au hasard parmi tous ceux qui auront eu les bonnes réponses et verra son nom et sa photo publiés dans le journal suivant. Le concours est ouvert à toutes les personnes des municipalités desservies par le Journal, c'est-à-dire Prévost, Piedmont et Sainte-Annes-des-Lacs. Nous acceptons un coupon-réponse par personne et les fac-similés sont acceptés.

GAGNANTE DU DÉFI

Le gagnante du Défi de décembre est Laurie-Ève Giguère, 13 ans de Prévost.



RÉPONSE DE JANVIER 2026

CHARADE
Pis - Ment - Thé = Pimenté

À LA RECHERCHE DU MOT PERDU
1 2 3 4 5
S O N A R

1 - Sorcier 2 - Oasis 3 - Noir
4 - Aquarium 5 - Ruche

QUI SUIS-JE ? La Nouvelle-Zélande

Librairie L'ARLEQUIN Des livres et des libratres...

4, avenue Lafleur sud
Saint-Sauveur, QC JOR 1R0
450.744.3341




NDLR : Nos deux cinéphiles Lyne Gariépy et Joanis Sylvain, sont reçus gracieusement au cinéma Pine de Sainte-Adèle tous les mois. Ils offriront ainsi les commentaires d'un gars et d'une fille sur le même film.

Lyne Gariépy et Joanis Sylvain lynegariépy@journaldescitoyens.ca

Les Hauts de Hurlevent

Film 2026 (V.F. *Wuthering Heights*), drame, romance, États-Unis, Royaume-Uni. 2 h 16; réalisation : Emerald Fennell; interprètes : Margot Robbie, Jacob Elordi, Hong Chau, Shazad Latif.



Synopsis - Une histoire d'amour passionnée et tumultueuse qui se déroule dans le décor des landes du Yorkshire, explorant la relation intense et destructrice entre Heathcliff et Catherine Earnshaw. Inspiré de l'œuvre du même titre d'Emily Brontë.

Ciné-fille - L'affiche d'un film est parfois un très bon indice pour le spectateur, quant au sujet du film qu'il est sur le point de visionner. Et dans le cas de *Les Hauts de Hurlevent*, ce sont plusieurs indices à ne pas négliger. Tout d'abord l'image, l'esthétisme, très 1970-80, qui se retrouve à plusieurs reprises dans le film. Ensuite, les guillemets du titre, qui nous rappellent que c'est une libre inspiration du roman. Finalement, la présence des deux acteurs, qui prend toute la place dans l'affiche, sans image de fond, très dénuée et moderne pour un film d'époque.

Ceux qui lisent cette chronique régulièrement connaissent mon amour des films d'époque dit « en costumes ». J'avais donc très hâte de le visionner. Or, les costumes sont un autre indice sur la modernisation du roman. Quoique beaux, le latex et autres matières synthétiques donnent le ton : nous ne sommes pas dans un drame d'époque fidèle, mais bien dans une relecture personnelle. Certains décors intérieurs, très épurés et colorés en bloc, façon années 1980, nous le rappellent aussi. Par contre, les paysages, très sombres et pluvieux, sont parfaitement dans l'esprit gothique du roman

d'Emily Brontë, par le biais des magnifiques images des landes embrumées du Yorkshire, et de la lugubre ferme délabrée du domaine de Hurlevent. Très belle photographie par Linus Sandgren.

La musique, intéressante, par Charli XCX, est très présente (parfois trop), et fait partie des éléments signalant la modernisation de l'histoire.

Le scénario du film, quant à lui, laisse tomber plusieurs éléments du livre (le frère aîné absent, le père vivant plus longtemps), modifiant ainsi la lecture que l'on se fait du film.

Mais comme l'affiche nous l'indique, *Les Hauts de Hurlevent* est une version modernisée qui se concentre sur les deux amants et leur passion dévorante. Et celle-ci perce l'écran. La chimie et la tension sexuelle entre Margot Robbie (*Barbie*) et Jacob Elordi (*Frankenstein*) fonctionnent bien. Les deux acteurs sont excellents dans leurs rôles, tout comme Hong Chau et Shazad Latif. Les deux jeunes acteurs qui interprètent Cathy (Charlotte Melington, une

nouvelle venue) et Heathcliff (adolescence) enfants sont naturels et touchants.

Malgré tout, un bon film qui nous démontre les dommages des non-dits et de la vengeance. À regarder sans avoir le roman en tête. **7,5 sur 10**

Ciné-gars - Ne connaissant pas toute l'histoire derrière *Les Hauts de Hurlevent*, cette nouvelle version m'a plu. Les décors, les coiffures, les costumes (quoique pas tout à fait fidèles à l'époque), ainsi que la photographie, sont réussis.

L'interprétation de la jeune Isabelle protégée d'Edgar, selon mon avis, s'est démarquée.

Le contenu des scènes de sexualité semble se rapprocher davantage des images graphiques de notre époque que de celles qu'on attribue au XVIII^e siècle.

La météo et ses aléas (pluie, orage, vent, neige), sont bien sentis dans le film, et sont partie prenante dans *Les hauts de Hurlevent*. **8,5 sur 10**

« La Patente » : une société secrète d'ici

« Les plaines d'Abraham symbolisent le lieu où le Canada a commencé à faire le choix historique de privilégier l'adaptation plutôt que l'assimilation, le partenariat plutôt que la domination, la collaboration plutôt que la division. »
– Marc Carney

Qu'ont en commun Bernard Landry, Jacques Parizeau, Jean Drapeau, Paul-Émile Léger, Paul Sauriol et André Laurendeau? Ils ont tous été membres de l'Ordre de Jacques-Cartier, une société secrète fondée dans les années 1920 pour défendre les intérêts des Canadiens-français. À cette époque, les francophones du Canada subissent une discrimination économique, linguistique et culturelle chronique, résultats de la Conquête de 1760. Dans les années 1920, le retard gigantesque des francophones en éducation profite aux anglophones qui exploitent les francophones économiquement, tout en les contrôlant politiquement au fédéral. Dans ce formidable combat de résilience et de survivance qu'est le nôtre, des hommes se sont levés pour tenter d'affranchir les francophones de cette domination et changer l'illusion de l'égalité politique et juridique des francophones en gains concrets à travers une société secrète digne des plus célèbres sociétés de franc-maçonnerie. Faisons un retour, si vous le voulez bien, sur cette société qui est bien de chez nous et qui était à l'avant-garde des luttes linguistiques et nationales jusqu'à la Révolution tranquille.

La fondation de l'Ordre

L'Ordre de Jacques-Cartier est fondé à Vanier, en banlieue d'Ottawa, le 22 octobre 1926 par 17 francophones réunis à l'initiative du curé de la paroisse Saint-Charles, M^{re} Barrette. Le but de cette société secrète est double et démontre de façon concrète la position défavorable des francophones au Canada: développer des mécanismes d'entraide entre les fonctionnaires fédéraux afin de faciliter et d'encourager leur ascension dans les échelons de la fonction publique et de former un bouclier contre les tentatives d'assimilation des francophones. Cette société, naturellement par son caractère secret, agit dans l'ombre et vise à réduire l'influence de l'Ordre d'Orange, dont le but avoué est la suprématie anglaise et protestante. Ses fondateurs voulaient contribuer de façon concrète à la création d'une élite canadienne-française.

La fondation de cet ordre est directement liée aux lois linguistiques discriminatoires envers les francophones qu'ils subissent à l'extérieur du Québec depuis des années. En 1927, par exemple, des membres du Ku Klux Klan

embrasent des croix de bois en Acadie afin d'intimider les francophones. À Moncton, longtemps les francophones évitaient de parler leur langue en public pour ne pas se faire traiter de parias. Dans tous les centres urbains acadiens du Nouveau-Brunswick, et les exemples abondent dans les autres provinces où on retrouvait des communautés francophones, les commerces se conformaient à l'idée que tout devait se passer en anglais seulement. Cette société visait donc à renverser la vapeur et faire valoir les droits linguistiques des francophones.

La structure de l'Ordre et la provenance du mot « Patente »

Bien qu'il soit secret, l'Ordre de Jacques-Cartier a une existence légale. Sa structure est calquée sur les grandes sociétés occultes européennes et américaines: la chancellerie, basée à Ottawa, est le conseil supérieur de l'organisation; les commanderies sont des divisions régionales chargées du recrutement des membres. Toutes les commanderies portaient des noms des figures importantes de l'histoire des Canadiens-français (un peu à l'image des cellules du FLQ).

Les membres de l'organisation juraient de garder le secret et de ne rien dire à son sujet. Auréolés de mystère, les membres travaillaient, à travers des jeux d'influence, à améliorer le sort des francophones au Canada. L'Ordre connaît une croissance appréciable dès ses débuts, et ce, jusqu'au milieu des années 1950. En 1934, l'Ordre compte 59 commanderies et 128 en 1940. À sa dissolution en 1965, elle comptait 500 commanderies et plus de 5000 membres. Au plus fort de sa popularité en 1955-1956, on compte 11 300 membres. L'Ordre recrute des hommes exclusivement à travers les institutions nationalistes, principalement la Société Saint-Jean-Baptiste. N'entre pas qui veut dans cette société secrète. Ceux qui sont choisis doivent subir un rite d'initiation tenu secret.

L'Ordre est loin d'être une démocratie. Les membres sont recrutés dans une hiérarchie structurée et complexe. Les commanderies ont le pouvoir d'établir, de régir et de suspendre les règles à leur guise. Ils possèdent également le dernier mot sur l'orientation des affaires politiques. Ces commanderies sont recrutés parmi les fonctionnaires,

les directeurs de caisse populaire, les propriétaires de magasins, de journalistes, pour leur potentiel d'influence. L'Ordre peut aussi compter sur un secrétariat permanent qui est notamment responsable de la publication d'un bulletin nommé *L'Émérillon*.

L'Ordre est une société élitiste comme il en existe ailleurs. Afin de remédier aux problèmes nationaux vécus par les francophones, il compte sur des techniques de noyautage et d'externalisation. L'Ordre ne tente pas à supplanter les organisations existantes, mais plutôt à y exercer une influence indirecte. Son principal mot d'ordre est la discrétion. « La Patente » est un terme volontairement évasif pour parler de l'Ordre en public. Comme les membres appartenaient souvent à d'autres clubs sociaux et d'organisations sociales, cela façonnait un maillon communautaire étroit qui rendait difficile de suivre la trace de cette « Patente ». Les assemblées pouvaient aisément se faire passer pour des réunions des Alcools anonymes de l'époque (mouvement Lacordaire) ou du Club Richelieu, autre société d'intérêts des Canadiens-français.

Une action concrète de l'influence de l'Ordre

Grâce à son influence et à la qualité de ses membres, l'Ordre de Jacques-Cartier obtient des gains importants pour les francophones. Plusieurs décideurs qui en sont membres exercent une grande influence à partir des années 1940 sur la société canadienne-française en général, et québécoise en particulier. Des journalistes comme Paul Sauriol, André Laurendeau, Jean-Marc Léger et Pierre Laporte font grandement avancer l'idée d'une plus grande égalité linguistique. L'Ordre orchestre plusieurs campagnes pour l'obtention de chèques bilingues pour l'Allocation familiale en 1945, à une époque où les provinces viennent d'abandonner leurs pouvoirs en matière d'impôts, et celui des Pensions de vieillesse en 1952.

Au niveau institutionnel, l'Ordre favorise la création d'associations francophones neutres, comme la Société Richelieu en 1944 pour contrer l'influence hégémonique de l'Église. En favorisant l'expansion des caisses populaires au Québec et en Ontario, l'Ordre veut donner aux francophones les leviers financiers qui leur manquent cruellement à cette époque. D'ailleurs, pour éviter que les caisses ontariennes se joignent à un regroupement américain, l'Ordre facilite la



Dans les années 1930, plus de 5000 francophones sont recrutés dans le plus grand secret pour intégrer l'Ordre de Jacques-Cartier. Voici une photo des neuf fondateurs lors d'une rare apparition publique, à l'occasion du 25^e anniversaire de La Patente, en 1952.

création de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario en 1946. Il participe également à la fondation de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec en 1947. Il contribue fortement également, par l'entremise de la Société Saint-Jean-Baptiste, à l'adoption du drapeau québécois en 1948. Elle participe enfin à la création du Collège militaire royal de Saint-Jean en 1952 et à l'Université francophone de Moncton en 1953.

Implosion et disparition de l'Ordre

Avec le début de la Révolution tranquille au Québec, la montée de l'indépendantisme, la laïcisation de la société et les idées de démocratisation en vogue dans la mouvance associative, l'Ordre connaît une période de remise en question qui va ébranler ses fondements. Au sein même de l'Ordre, les membres québécois remettent en cause, comme une bonne partie des leaders nationalistes québécois, le partage d'un destin commun au Canada des communautés francophones. Cette vision va heurter de plein fouet celle des membres des minorités francophones ailleurs au pays qui craignent de disparaître si le Québec territorialise la question francophone aux frontières du Québec.

Alors que la Commission royale d'enquête Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme vient d'être créée par le gouvernement de Lester B. Pearson pour trouver une réponse politique aux revendications des francophones, l'Ordre appelle au respect des langues officielles dans les services publics et en éducation. Or, certains membres prennent parti en faveur d'une plus grande autonomie politique pour le Québec.

Ébranlé par ces débats internes, le caractère discret de l'Ordre est divulgué en 1963 par des dénonciations. En marge du congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste, ses

dirigeants se distancient alors de la société secrète. Un an plus tard, un livre-choc sur la franc-maçonnerie canadienne-française est publié. En février 1965, alors que les États généraux sur l'avenir du Canada-français battent leur plein, les chanceliers prononcent la dissolution de l'Ordre. D'autres organisations (Ordre de Jean-Talon, Ordre de la renaissance nationale du Québec) tenteront de préserver l'héritage et l'idéologie de l'Ordre de Jacques-Cartier jusqu'à nos jours.

Bien que cette société secrète ait eu une existence relativement courte, ses actions ont contribué à renforcer l'égalité linguistique des francophones au pays. L'éminence de ses membres triés parmi l'élite a œuvré à dessiner les plans de la Révolution tranquille à plusieurs égards. En mettant à jour cette histoire fort méconnue dans le contexte actuel, on ne peut que s'indigner davantage du discours complètement déconnecté, révoltant et mensonger du Premier ministre Marc Carney sur les Plaines d'Abraham. L'histoire des francophones du Canada est tout sauf une histoire de coopération; c'en est une de résilience et de survivance face aux tentatives régulières d'assimilation et d'effacement. Elle se perpétue à travers nos héros, nos institutions et des sociétés comme l'Ordre de Jacques-Cartier qui, bien que secrètes, travaillent pour l'amélioration du sort des francophones au Canada.

Pour en savoir davantage :

- *L'Ordre secret*, documentaire de Phil Comeau, 2022, 85 minutes.
- *La Patente*, par Roger Cyr, Éditions du Jour, 1964



Armoiries de l'Ordre de Jacques-Cartier

Matt Dupont

Et si la harpe m'était récitée

Le 8 février 2026, à la salle de spectacle Saint-François-Xavier de Prévost, Diffusions Amal'gamme présentait Matt Dupont, harpiste : un instrument chargé de symboles puissants, porté par un musicien classique raffiné et polyvalent.

L'instrument

La harpe, on l'admire à distance. Elle impressionne avant de séduire. Instrument angélique, céleste, mythologique, elle est associée au sacré, au rêve, à l'intemporel. On la perçoit comme hors de l'ordinaire.

Sur scène, la harpe à pédales de concert – Matt parle de sa précieuse compagne en la qualifiant de « Diva » – possède 47 cordes et sept pédales (une par note, de do à si) qui permettent les altérations (dièses/bémols). Instrument orchestral par excellence, elle offre un son large, profond, presque architectural. Son corps, massif, est recouvert de feuilles d'or 24 carats, travaillé par un orfèvre en quête de beauté.

Matt Dupont, harpiste

Ce musicien, doté d'une intelligence corporelle fine, habite l'espace sonore avec une expressivité remarquable. La beauté est son leitmotiv : cela se voit et s'entend. Sa profondeur artistique est exceptionnelle, son approche sensible, fluide et poétique.

Ses mains se déposent sur les cordes, portées par une intention

claire. Un temps de suspension, puis l'engagement du doigt, enfin le retrait – tout aussi expressif que l'attaque. Le doigt qui revient vers la paume donne de la rondeur, de la chaleur et une noblesse au son.

La gestuelle de Matt est profondément artistique. L'entendre et le voir jouer constitue un festin pour les sens. La harpe invite à une gestuelle contemplative, presque méditative : gestes arrondis, lignes continues, absence de brusquerie. Cette poésie du geste naît de la relation intime du musicien à l'instrument, de sa manière d'habiter le temps, de son imaginaire sonore, de son rapport au silence et à l'espace.

Dans sa grande cohérence, la gestuelle de Matt dépasse la simple fonction instrumentale : elle devient poétique en soi.

La harpe se dépose doucement entre l'oreille et l'épaule droites du musicien. Il s'instaure un dialogue vibratoire d'une fluidité extraordinaire, comme si l'instrument et le corps entraient en résonance avant que la musique ne se déploie pleinement.

Le répertoire

Déodat de Séverac – *Valse romantique*. Compositeur français (1872-1921), postromantique, d'une proximité esthétique avec Debussy. Une musique intimiste et élégante : la valse n'est pas mondaine, elle est rêvée. Le temps y est plus respiré que marqué.

Caroline Lizotte – *Suite galactique*. Caroline Lizotte (1969-) est harpiste et compositrice, l'une des plus influentes de sa génération. Sa pièce constitue un voyage sensoriel. Matt crée des effets spéciaux à l'aide d'un signet en plastique sur les cordes, faisant entendre des claquements de dents dans un grand froid : c'est saisissant et très efficace.

Padgett – *Memories of Water*. L'œuvre s'inscrit dans une esthétique contemporaine où le son devient matière, mouvement, trace. L'eau n'est pas descriptive : elle est mémoire vibratoire, transformation continue. Chaque mouvement du musicien accompagne la circulation de l'énergie.

Gabriel Fauré – *Impromptu pour harpe* (1904). Œuvre de pleine maturité : l'écriture est raffinée.



Matt Dupont, harpiste.

Photo : Raoul Cyr

Les élans les plus vifs n'affectent pas l'intériorité; la virtuosité est au service de la fluidité. Fauré ramène la clarté, la lumière, un mouvement intérieur presque pudique.

Marjan Mozetich – *Songs of Nymphs* (extraits : *Prelude et Reflection*). Mozetich (1948-) déploie un langage contemporain lyrique : répétitions souples, harmonies modales élargies.

Mikhail Glinka – *L'Alouette*. Œuvre emblématique du lyrisme russe du XIX^e siècle : musique de l'élan, du souffle, de l'élévation. Elle a la saveur de la liberté. Le musicien chante avec les mains.

Bedřich Smetana – *La Moldau*. Poème symphonique évoquant le parcours du fleuve : la musique décrit l'eau, ses motifs ondulants.

La gestuelle du musicien est au cœur du discours : mouvements amples, déplacements continus dans les registres, absence de rupture brutale.

Au-delà de ses qualités artistiques et de sa virtuosité, Matt Dupont est un artiste accessible, généreux, compétent et pertinent. Il a répondu aux questions du public avec humour et bienveillance, et a conquis son auditoire en toute humilité.

Nous avons passé un après-midi exquis. Je souligne l'excellente sonorisation de la salle (merci à Bernard Ouellette), qui nous a facilité une écoute incarnée de la harpe et la perception de la finesse artistique de ce fantastique musicien qu'est Matt Dupont.

Mots et Mœurs

Gleason Thérberge
motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Parler comme un dictionnaire ?

Mes parents disaient d'une zone ou d'un terrain, aplanis naturellement ou par intervention humaine, qu'ils étaient *planche*. Pour eux, un espace glacé était *coulant*. Dans mon village natal en Estuaire quelqu'un de squelettique était décrit comme *maigre comme un bicycle*, et l'un d'entre eux s'était vu affublé du surnom de *crucifix séché*.

Ces expressions n'étaient pas dans le Larousse de l'époque, et le

Robert actuel ne les répertorie pas non plus. Bien sûr, ces ouvrages de référence majeurs sont rédigés en Europe et nos expressions n'y sont entrées que modérément, comme ils accueillent aussi des usages régionaux de France ou d'autres pays francophones.

Par exemple, d'après le magazine *Lire* d'octobre 2025, y sont désormais répertoriés des mots comme *débarouler* (descendre rapidement un escalier) venu de la région de

Lyon; utilisé en Belgique, *bêtiser* (faire des bêtises); en Haïti, *cadeauter* (faire des cadeaux). Et créé au Québec, le *Larousse* a intégré *divulgâcher* (révéler la fin d'un roman ou d'un film à quelqu'un qui aurait préféré ne pas le savoir).

Nous avons d'ailleurs nos propres dictionnaires, dont le plus pertinent est sans doute *Usito*, de l'Université de Sherbrooke. À mesure de l'évolution du vocabulaire utilisé dans nos publications courantes, on y recense et explique le sens et le contexte correct des mots perçus comme destinés à rester en usage. Car telle est la fonction des dictionnaires : permettre à quiconque rencontre une expression prononcée ou écrite d'en connaître la signification.

Normalement confinés précisément à ce qui a été imprimé,

entre autres, en récits, poèmes ou textes de théâtre, des expressions d'époques anciennes sont conservées par ces dictionnaires; alors que d'autres disparaissent. Sauf depuis l'offre informatique, les répertoires édités sur papier n'ont jamais pu conserver tout le vocabulaire disponible. Pour faire place aux nouvelles expressions, et à cause des coûts impliqués, chaque livraison d'une nouvelle version d'un dictionnaire en efface ainsi une certaine quantité. Le magazine *Lire* mentionne ainsi que l'édition du *Larousse* de 2025 en a rayé 120, c'est-à-dire 0,005 % de son volume, contre l'ajout de 2000 nouvelles entrées.

Parmi ceux-là se trouvent évidemment des anglicismes normalisés comme l'acceptation déjà vieille de *marketing* (mise en marché),

dont on peut décrier que le mot ne respecte pas l'orthographe du français, puisqu'il est prononcé [*marketigne*]. Mais il me semble cependant plus discret, comme avec *whisky*, de tolérer ceux dont les lettres correspondent à leur usage français, comme dans *scratch* (modification de lecture d'un vinyle) ou *ghoster* (rompre sans avertissement tout contact avec quelqu'un).

Mon souhait serait, d'ailleurs, qu'on précise la référence à la prononciation anglaise de ces mots étrangers en utilisant un discret O marqué de l'accent grave (ò) comme dans *occasion*, pour séparer *chope* (contenant) et *chòpe* (*shop, usine*), ou les doubles consonnes de *donner* ou *offrir*, pour écrire *fonne* au lieu de *fun* (plaisir) et *bloffe* (*bluff, ruse*). À suivre ?

À la recherche du mot perdu

1	2	3	4	5	6
F	A	U	C	O	N

1 – Fauve
2 – Agneau
3 – Urubu

1	2	3	4	5	6
S	I	E	C	L	E

1 – Silence
2 – Instant
3 – Éclair

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
P	A	S	S	E	P	A	R	T	O	U	T
E	N	T	H	O	U	S	I	A	S	T	E
D	E	R	A	N	G	E	R	E	R	S	
O	K	I	E	C	R	I	T				
S	E	M	E	L	L	E	R	C	E		
T	U	B	S	I	N	G	E	N	U	E	
R	E	P	I	S	N	O	L	L	E		
E	S	S	E	N	T	I	E	L	L	E	S
M	E	A	V	E	R	T	I	E	T		
E	V	O	R	A	O	E	S	T	R	E	
N	I	E	R	I	N	E	R				
T	R	I	S	I	E	R	R	A	E		

Duo Beija-Flor

Une sonorité mélodieuse et apaisante

Dans la série Azimuts & Jazz / Monde, Diffusions Amal'gamme proposait le Duo Beija-Flor, le dimanche 25 janvier 2026 à la salle de spectacle Saint-François Xavier de Prévost. Un duo inspiré par le folklore musical des quatre coins du monde, un concert intitulé: *Songes d'ailleurs*.

Deux excellents musiciens fascinés par les cultures du monde. Marie-Noelle Choquette à la flûte traversière et Charles Hobson à la guitare. Le nom de leur duo, Beija-Flor, est portugais. En français, il signifie littéralement *baise-fleur* ou *celui qui embrasse les fleurs* référant ainsi au colibri. Ce nom est bien choisi, puisque nos deux artistes sont tout en douceur, tout en nuances. Leur répertoire est original, les timbres sont variés, leur virtuosité est remarquable. La légèreté de cette musique se dépose tendrement dans nos oreilles meurtries par le froid glacial de janvier. Une sonorité mélodieuse et apaisante.

Charles Hobson est un guitariste américano-canadien d'une virtuosité exceptionnelle. Son immense talent transcende son instrument. Marie-Noelle Choquette est impressionnante non seulement par la maîtrise de son instrument

et par l'agilité de ses doigts, mais aussi par son aisance à produire des percussions à la flûte traversière. Ceci implique de posséder des techniques étendues du staccato, de la respiration abdominale et du contrôle précis de l'air. Ces sonorités percutantes ont enrichi la musique.

Le répertoire nous a été présenté par thématique *De la country dance à la contredanse à la contradanza*. Il s'agit d'un genre musical populaire d'inspiration anglo-hispano-afro-cubaine qui a donné naissance à la habanera, au danzon et au tango. Le duo a commandé et a interprété une œuvre légendaire *Danza Cubana n°1* de Léo Brouwer compositeur, guitariste et chef d'orchestre cubain. La complicité du jeu entre les deux musiciens est palpable. Le son est justement amplifié. C'est très frais, très beau.

La mer

Pagodes est l'un des trois mouvements de l'œuvre *Estampes* de Debussy. Cette pièce évoque la musique indonésienne qui met en valeur le dégradé de couleurs rendu par la riche texture de l'œuvre. Subtilité et sensualité transportées à fleur de peau.

Michio Miyagi et son œuvre *La Mer au printemps* (1929), une pièce qui capte les ondulations d'un paysage marin japonais grâce à des mélodies fluides qui imitent les vagues. Le rendu est fantastique.

La lune

Bachianas Brasileiras n°5 Aria de Villa-Lobos. Nous baignons dans une atmosphère onirique mêlant le style baroque et les influences folkloriques brésiliennes. Un poème reflétant les



Marie-Noelle Choquette à la flûte traversière et Charles Hobson à la guitare.

Photo : Raoul Cyr

cultures du monde. *Chaconne*, d'Henry Purcell, une pièce méditative dotée de belles qualités expressives.

Le fandango

Là où se retrouve l'expression de l'amour, du soupir jusqu'à l'extase, car le fandango enflamme tous les sens par son rythme continu et l'accélération constante du tempo.

Danses populaires roumaines compte parmi les œuvres les plus populaires de Béla Bartok. Une suite de six œuvres dont chaque mouvement est assez court. Elles alternent entre des danses lentes, mélancoliques et des danses rapides et énergiques.

Les musiciens conservent l'esprit de la musique folklorique paysanne. *Sonatine* de Atanas Oumkouzounov, une musique balkanique dont la virtuosité et la richesse comportent un époustouflant mélange de styles traditionnels, jazz et contemporain.

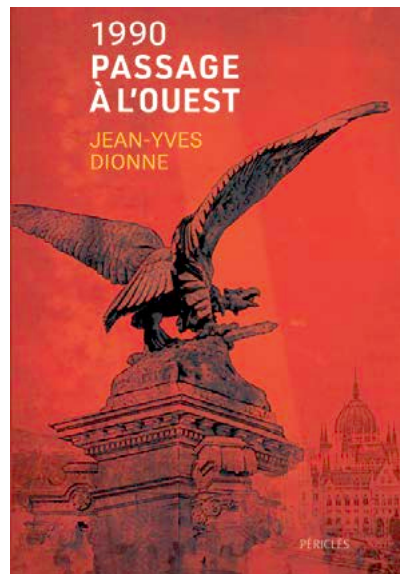
Ce duo forme une équipe solide. Ils ont très bien dirigé notre écoute en présentant les pièces et le contexte des compositions. Nous avons voyagé avec eux, nous laissant porter par cette douce musique raffinée et légère. Tel un colibri, le Duo Beija-Flor nous a charmés par son talent musical, son plumage coloré, et le battement vif de ses petites ailes.

Signé Jean-Yves Dionne

1990 – Passage à l'Ouest

Marie-Andrée Clermont

Le mur de Berlin s'est effondré en novembre 1989 avec des conséquences géopolitiques encore visibles. Plusieurs pays de l'Est ont eu une transition difficile à l'économie de marché. Pire encore fut celle de la Hongrie, dont le tournant imprévisible vers l'autoritarisme a pris des proportions insoupçonnées dans le dernier quart de siècle.



Jean-Yves Dionne, qui fut conseiller commercial et consul à Budapest de 1989 à 1994, nous livre un puissant récit de ce passage difficile. Il nous plonge dans les coulisses de l'ambassade canadienne aux premières étapes de ce passage :

- Vente des réacteurs nucléaires CANDU
- Complots, fraudes, jeux d'influence et taupe infiltrée
- Un pays qui bascule, une diplomatie qui vacille
- Romance interdite et tensions diplomatiques

Fiction documentaire où l'histoire se vit de l'intérieur – avec tout ce que les archives officielles ne diront jamais, *1990 – Passage à l'Ouest* décrit le périple captivant d'une mission diplomatique. Un diplomate économique de carrière s'installe à Budapest au moment où s'effondre l'empire soviétique. Comme les autres pays qui s'émancipent de la tutelle de Moscou, la Hongrie vit un virage majeur. Elle doit se réinventer dans toutes les sphères, affronter des défis de taille et redéfinir ses liens avec les autres pays, dont le Canada.

Ce récit criant de vérité se base sur des faits réels, auxquels s'ajoutent quelques éléments de fiction... L'auteur projette son regard lucide et humain dans les coulisses de la diplomatie, évoquant les jeux de pouvoir et la fragilité des

convictions face à l'appétit des intérêts nationaux.

Une narration tellement puissante que le lecteur aura l'impression d'être présent dans l'ambassade pendant les discussions et même lorsque se prennent des décisions cruciales.

Ce livre est à la fois un cours d'histoire magistral et une incursion dans le monde passionnant de la diplomatie canadienne et de ses grands enjeux, dont le transfert des technologies. Il permet d'apprécier le rôle essentiel que joue le corps diplomatique et, au passage, certains outils de sa version économique. Il aide à saisir le stress quasi permanent que l'on ressent lorsqu'on est en mission, les problèmes qui surgissent au quotidien et ceux, plus graves, qui provoquent des crises. Les liens qui se tissent entre

collègues canadiens et hongrois qui travaillent à l'ambassade. Les complications que peuvent engendrer certaines relations plus problématiques que le héros du récit entretient également dans le cadre de son mandat.

Le génie de cet ouvrage, c'est qu'il arrive à nous faire comprendre la super complexité de tout cela... en évoquant aussi ce qui est exigé de la famille – les adaptations, les renoncements, les sacrifices... et ce, dans une prose tout à fait accessible, empreinte d'une grande sensibilité.

Une lecture essentielle, substantielle, captivante!

1990 – Passage à l'Ouest est disponible dans les librairies indépendantes, et, bien sûr, à la Librairie L'Arlequin, à Saint-Sauveur, où l'ouvrage a été lancé le 13 décembre dernier.



PERSONNALITÉ DU MOIS

M^e Mélanie Fleurant

Propriétaire, Notaires des Sommets Inc.

Mélanie Fleurant a vu le jour à Laval, au sein d'une famille harmonieuse qui aime prendre le large vers les Laurentides pour profiter des pentes de ski en hiver et des bords de lacs en été, dans une villégiature enchanteresse propice aux merveilleux moments partagés en famille, lors des jours fériés ou des vacances. Très jeune, elle s'intéresse à l'émission télévisée *La Cour en direct* et souhaite devenir avocate, inspirée par la profession de son parrain. Déjà, elle s'imagine à l'âge adulte dans son propre bureau professionnel, portant le nom de « M^e Mélanie Fleurant, avocate ».

Les études occupent une place importante dans sa vie et, au moment de s'inscrire à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, une collègue lui fait découvrir la profession de notaire, qui la rejoint davantage. Cette voie fait appel à son instinct maternel et à son profond attachement aux valeurs familiales. La passion qu'elle développe pour cette profession se concrétise le jour où elle reçoit fièrement son diplôme en droit notarial.

Après 22 ans de pratique, elle affirme qu'elle ne changerait de place pour aucune autre profession. Elle aime accompagner les êtres humains dans les événements marquants de leur vie, de la naissance à la retraite, jusqu'à la préparation du grand départ. Chaque dossier fait appel à ses connaissances professionnelles, combinées à ses aptitudes personnelles en psychologie — un ingrédient essentiel à l'analyse de chaque situation, façonnée par le vécu de ses clients.

Les affaires de famille sont souvent considérées comme intimes et délicates; il demeure ainsi primordial d'instaurer un climat de confiance qui en facilite le récit. Son écoute chaleureuse, exempte de jugement, permet d'élaborer des solutions ancrées dans les valeurs humaines et les émotions qui s'en dégagent. Chaque cas traité vise à apporter des réponses réconfortantes et sécurisantes, non seulement dans l'immédiat, mais également pour toutes les étapes importantes de la vie.

M^e Mélanie Fleurant puise son équilibre dans sa vie de couple et de famille, où elle est une présence rassurante. Attentionnée envers ses deux amours, son fils et sa fille, elle leur transmet sa joie de vivre — verra-t-on naître une future notaire? La pratique des sports de plein air, en toute saison, se perpétue depuis sa tendre enfance. Le yoga lui offre des moments de détente, de calme et d'introspection, un bien-être qui lui permet d'aborder avec maîtrise les situations les plus complexes ou épineuses.

Depuis un an, Notaires des Sommets Inc. et son équipe sont établies à Prévost, une municipalité en pleine effervescence qui offre des conditions de vie idéales dans le respect de la vie sociale, où toutes les générations sont prises en considération. Les familles de longue date et les nouveaux arrivants y cohabitent harmonieusement, démontrant une grande solidarité, notamment lors d'événements marquants, comme le récent incendie de l'école primaire.

Souhaitant s'impliquer davantage dans sa communauté, M^e Fleurant offre déjà des stages rémunérés aux jeunes intéressés à se familiariser avec la pratique quotidienne d'un bureau de notaire. Elle est également membre de l'Institut Pacifique de la Chambre des notaires, un organisme dédié aux jeunes désirant s'impliquer dans le règlement de conflits au primaire et au secondaire.

« M^e Mélanie Fleurant, votre présence est importante dans notre communauté. Vos compétences, vos valeurs humaines, votre positivisme et votre approche chaleureuse confirment que Notaires des Sommets est au diapason pour répondre aux besoins des Prévostois dans toutes les situations relevant de la profession notariale. Nous vous souhaitons, personnellement et professionnellement, longue vie parmi nous! »



NOTAIRES
DES SOMMETS

2559, boul. Curé-Labelle, Prévost
450 987-2607 | mfleurant@notairesdessommets.com

COUPS de de février

Préparez-vous!

Le temps des sucres est à nos portes.

De la mi-mars à la fin d'avril des cabanes rustiques, des plus petites aux plus grandes surfaces, vous offrent un repas traditionnel accompagné de musique et d'activités dans la cabane et au dehors. Une belle occasion de réunir famille et amis pour un bain dans notre culture québécoise. Un choix vous est offert sur le site internet en composant « cabanes à sucre des Laurentides ». Il est préférable de vérifier les menus suggérés et les activités avant de réserver. La tire d'érable, c'est si bon!



PENTAPIC

On célèbre l'arrivée du printemps à Morin Heights!

La 6^e édition de PENTAPIC au Sommet de Morin Heights aura lieu le 11 avril prochain. L'endroit idéal où profiter des derniers instants de ski sous le soleil! Les activités extérieures débutent vers 10 h et en soirée la piste danse sera animée à compter de 18 h et laissera place à des artistes de renom de la musique électronique. Plus de 4000 participants sont attendus. Il est préférable de réserver son entrée payante pour la journée.

Pour information : info@pentapic.ca | Billetterie : www.pentapic.ca

PENT
APIC

Nouveau à Prévost!

Chez Rose Espace Beauté

Reconnue depuis plusieurs années pour ses qualités de maquilleuse et coiffeuse professionnelle Rosalie, propriétaire de ce coquet petit salon se fait un plaisir de vous recevoir avec un accueil chaleureux et convivial aussi réputé pour son service personnalisé. Les soins d'esthétiques compléteront prochainement un autre élément important de la beauté offerts sur place.

438 499-2221
2728, boul. Curé-Labelle, Prévost

Chez Rose
Espace Beauté

Bénévoles recherchés

Diffusions AmalGamme

Quelques postes de bénévoles de disponibles à l'accueil ou à toute autre tâche en préparation ou le jour des concerts. Idéal pour les personnes qui ont un penchant pour la musique...classique, de jazz ou autre. En compensation vous aurez accès aux concerts.

Pour information communiquez avec Bernard Ouellette au :

450 335-3037

Diffusions
AmalGamme

70^e anniversaire

Domaine des Pays-d'en-haut à Piedmont

Le Domaine des Pays-d'en-Haut fait partie du patrimoine Laurentien. Ce site unique se prête aux sorties en famille ou entre amis à la recherche du grand air, de soirées animées, dansantes, en musique ou au théâtre. Depuis 1955 notre but est de vous divertir en pleine nature. Le seul endroit où vous pouvez passer de l'érablière aux glissades sur tube ou vous offrir un tour d'hélicoptère!

450 224-4014
440, Chemin Avila, Piedmont



Un grand pas pour le parc de la Coulée

Anthony Coté anthony_cote@journaldescitoyens.ca

Une première acquisition d'un lot de 11 hectares sur le territoire du parc de la Coulée est maintenant chose faite.

Annoncée sans grande pompe l'automne dernier par le conseil municipal de Prévost, l'acquisition d'un lot de 110 900 m² (11 ha) est maintenant chose faite avec le bouclage du financement. Trois entités se sont regroupées pour réunir le coût d'achat de 400 000 \$, soit Tricentris La Coop pour 260 000 \$, le Club du Parc de la Coulée pour 80 000 \$ et la Ville de Prévost pour 60 000 \$. Pour des raisons administratives, la Ville de Prévost en sera le propriétaire. Le terrain portera une servitude de conservation perpétuelle, ce qui signifie que l'usage sera réservé à la conservation naturelle tout en permettant

aux randonneurs d'avoir accès à la forêt en toutes saisons.

La superficie actuelle du territoire du parc de la Coulée sous l'égide du Club du parc de la Coulée est de 325 hectares. Sur ces 325 hectares, la grande majorité des terres sont privées avec des droits de passages accordés par les propriétaires. Deux exceptions sont les 16 ha entre l'École du Champ-Fleuri et la rue du Clos des Marquis appartenant déjà à la Ville de Prévost (obtenus du promoteur des Clos Prévostois pour « Parcs et terrains de jeux ») et un lot de 14 ha avec une servitude de conservation perpétuelle légué à

l'organisme Institut des Territoires. Cette nouvelle acquisition porte la portion appartenant à la Ville de Prévost à 27 ha. À noter qu'il y a un protocole de partenariat entre la Ville de Prévost et le Club du parc de Coulée pour la gestion et l'entretien du réseau de sentiers du parc.

Cette première acquisition avait pour but de pérenniser l'accès

principal au réseau de sentiers à partir du Clos des Marquis et inclut aussi les accès par la rue du Clos des Artisans et la rue du Clos des Meuniers. Elle inclut des sections des sentiers de la Verte, la Bleue et la Brune (voir la parcelle en rouge sur carte).

Pour Yves Lanoix, président du Club du parc de la Coulée : « Nous espérons que cette acquisition sera

suivie par plusieurs autres dans les années à venir. » Le mot de la fin à Paul Germain, maire de la Ville de Prévost : « Elle nous permet de protéger un joyau naturel tout en soutenant l'implication citoyenne qui fait la richesse du Parc de la Coulée. »



Carte sur laquelle nous pouvons voir les sentiers du parc de la Coulée et le lot de 11 hectares, encerclé de rouge, qui portera une servitude de conservation perpétuelle pour la pérennité du Parc de la Coulée.



Société d'horticulture et d'écologie de Prévost

Conférences printemps 2026

Les conférences ont lieu les mercredis soir à 19 h 15, à la salle Saint-François-Xavier, au 994, rue Principale, à Prévost. Accès gratuit pour les membres, 5 \$ pour les visiteurs. Aucune réservation n'est requise.

Le 25 mars : Les vertus médicinales des épices et fines herbes avec la conférencière Johanne Fontaine. Notre armoire de cuisine renferme des trésors qui peuvent avoir un impact positif sur notre santé. Cannelle, curcuma et romarin sont que quelques exemples d'épices et d'herbes possédant des vertus thérapeutiques.

Le 29 avril : Les mini légumes avec la conférencière Lorraine Nadon. Apprécies dans les cuisines des grands restaurants pour leur allure, les mini légumes s'invitent partout. Venez découvrir les plus faciles à cultiver.

Le 27 mai : Insectes bénéfiques ou maléfiques, telle est la question

avec le conférencier Daniel Gingras. Les insectes représentent le moyen écologique par excellence pour favoriser la biodiversité dans nos jardins et potagers. Apprenons à reconnaître les espèces bénéfiques.

Causerie printemps 2026

Les causeries ont lieu les samedis à partir de 13 h 30, au pavillon Léon-Arcand, au 296, rue des Génévriers, à Prévost. Coût : 10 \$ pour les membres et 15 \$ pour les visiteurs. Réservation requise. Instructions disponibles sur notre site internet (shepqc.ca)

Le 28 mars : La culture des tomates, les secrets de la réussite avec l'animateur Michel Verdon. Monsieur Michel Verdon, passionné de la culture des tomates et créateur d'une variété maintenant commercialisée, nous transmettra son savoir-faire et les secrets d'une production abondante.

La philanthropie au service de l'environnement

Valérie Lépine

Dans le contexte actuel de dégradation de l'environnement, du réchauffement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, la conservation est un enjeu primordial. Les gestes philanthropiques jouent un rôle majeur pour soutenir la mission des organismes qui, comme le CRPF, centrent leurs actions sur la protection du territoire.

Chaque année, des dizaines de citoyens choisissent de donner de l'argent au CRPF, que ce soit, par exemple, en devenant membre ou en faisant un don lors de notre campagne de financement. Ce sont d'ailleurs les dons individuels qui ont permis au CRPF de remplir sa mission lors de ses premières années d'existence. Les dons corporatifs et les fonds institutionnels se sont ajoutés plus tard lors de ses premières acquisitions de terrains à des fins de conservation. Le CRPF a ainsi eu la chance de recevoir des dons substantiels au cours des ans, allant de quelques centaines de dollars à un don généreux de 10 000 \$ en 2025.

Des ententes de partenariat avec les Municipalités de Prévost, Piedmont et Saint-Hippolyte assurent également des revenus qui sont investis dans le fonctionnement du CRPF et la gestion des milieux naturels.

Puisque le CRPF est reconnu comme organisme de bienfaisance, les donateurs reçoivent un reçu d'impôts. Tout don de 20 \$ ou plus accorde le statut de membre et donne le droit de vote à l'assemblée générale annuelle. Il est aussi possible depuis peu de faire un don au CRPF en l'honneur de ou à la mémoire de quelqu'un. Le CRPF accepte par ailleurs les dons planifiés (dons mensuels, don au décès, etc.). Enfin, le CRPF est un organisme agréé du programme 1 % pour la planète. Ce programme facilite les dons philanthropiques en mettant en relation les entreprises membres avec des associations environnementales.

Dons de terrains

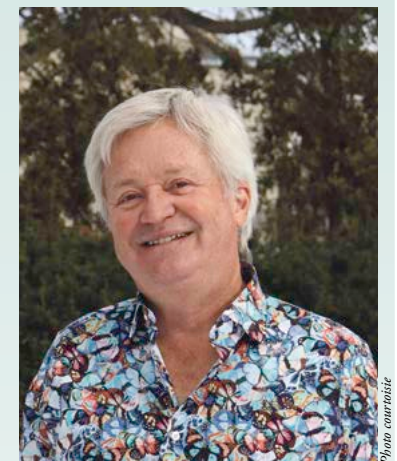
Depuis 2016, le CRPF a bénéficié de quatre dons de terrains

(sous forme de dons écologiques) de la part de citoyens voulant que leur propriété soit protégée à perpétuité.

C'est le cas de Luc Paquet, un citoyen de Saint-Hippolyte, qui a tout récemment donné un terrain de 46,8 hectares au CRPF. M. Paquet avait acheté ce terrain en 2022 « pour empêcher le développement anarchique [...] au Domaine Ogilvy ». M. Paquet soupçonnait que ce terrain renfermait une grande diversité faunique et florale, mais il était loin de se douter qu'une étude menée par le CRPF permettrait d'y découvrir une variété d'orchidée unique et rare.

Cet entrepreneur affirme avoir « une conscience écologique et [être] préoccupé par les changements climatiques ». Il espère que sa vision à long terme de la protection du territoire permettra à ses enfants, à ses petits-enfants et aux générations futures de bénéficier de ce don écologique. « Je suis privilégié et cela vient avec une obligation : celle de redonner, selon nos valeurs », dit-il.

C'est donc dans cette optique que M. Paquet a entrepris des démarches avec le CRPF en 2024 en vue de lui céder ce terrain pour le protéger à perpétuité. Il a choisi le CRPF comme bénéficiaire de ce généreux don « parce que cet organisme est bien implanté dans le territoire ». « [Le CRPF] m'a accompagné dans mes démarches [et ses membres] m'ont facilité les choses auprès de l'APRO (l'Association des Propriétaires de la Réserve Ogilvy) pour l'accès aux sentiers qui sont sur les terrains que j'ai cédés. » Toutes ces démarches ont abouti en août 2025 par un acte



Luc Paquet, donateur du terrain de 46,8 hectares récemment acquis par le CRPF.

de don qui rendait le CRPF propriétaire de cette grande propriété.

Le bénévolat, une autre forme de philanthropie

Quand on parle de philanthropie, on pense souvent au don d'argent, mais la philanthropie peut aussi se faire sous forme de don de temps. Le CRPF n'existerait pas sans ses bénévoles, même si l'organisme peut compter sur le travail d'un employé depuis un peu plus de dix ans. Ce sont des bénévoles qui ont fondé l'organisme en 2003 et qui ont travaillé sans relâche pour poursuivre sa mission au cours des ans. En 2025, le CRPF comptait pas moins de 40 bénévoles. Ils œuvraient dans divers comités (patrouille, sentiers, financement, gestion de l'aire protégée, etc.) et au sein du conseil d'administration. Le CRPF est d'ailleurs actuellement à la recherche de bénévoles pour combler certains postes au conseil d'administration et dans certains comités.

Devenez membre de votre **JOURNAL des citoyens**

PRÉVOST - PIEDMONT - SAINTE-ANNE-DES-LACS

25 années à donner la parole à plus de 800 collaborateurs!

Une communauté qui a fait vivre ce journal et a fait en sorte qu'il leur ressemble. Continuons cette belle aventure citoyenne!

En devenant membre vous pourrez assister et voter à l'assemblée générale du 12 mars prochain.

Le montant est de **5 \$ par membre**, ou davantage si vous souhaitez faire un don en soutien au *Journal des citoyens*. Le paiement peut être effectué par virement Interac à l'adresse courriel suivante : sheynemand@journaldescitoyens.ca ou au numéro de téléphone 450-602-2794 auquel vous ajouterez les informations demandées dans le coupon ci-bas. Vous pouvez aussi le remplir et le faire parvenir par la poste au *Journal des citoyens* accompagné de votre paiement de 5\$ au C.P. 603, Prévost, J0R 1T0.

**Je désire devenir membre du *Journal des citoyens*
Voici ma contribution de 5\$**

(Les chèques doivent être faits à l'attention des Éditions Prévostaises)

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____



COUPON



**Scène+ est
chez IGA!**

**Commencez à accumuler
des points en épicerie!**

1000 PTS
= 10\$ sur l'épicerie

IGA | **Scène+**



Marché IGA Famille Piché
2635, boul. du Curé-Labelle - Prévost
450-224-4575

IGA
Famille Piché **extra**
On s'y connaît!